

IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

DES ARTS ET DE LA CULTURE EN MAURICIE

Étude réalisée par :
Frédéric Laurin, Ph.D. en économie
Professeur en économie, École de gestion de
l'Université du Québec à Trois-Rivières
& chercheur à l'Institut de recherche sur les PME



ENTENTE SECTORIELLE
DE DÉVELOPPEMENT
DE LA CULTURE

2026

Table des matières

Table des matières.....	2
Liste des figures	3
Résumé exécutif	5
Poids économique.....	5
Retombées économiques	6
Contributions sociales	7
Vitalité culturelle.....	7
Impacts sur le développement socio-économique régional	8
Introduction	9
Partie 1 – Revue de la littérature et méthodologie	10
1.1 Capital culturel	10
1.2 Un poids économique important.....	10
1.3 Des retombées économiques.....	11
1.4 Un impact sur le développement économique.....	14
Innovation	14
Autres mécanismes	15
1.5 Capital social et cohésion sociale	17
1.6 Attractivité territoriale.....	17
1.7 Revitalisation économique.....	18
Partie 2 – Impacts économiques et sociaux.....	19
2.1 Méthodologie.....	19
2.2 Produit intérieur brut.....	21
2.3 Revenus.....	24
2.4 Dépenses	26
2.5 Emplois	29
2.6 Bénévoles.....	34
2.7 Contributions sociales	34
2.8 Poids et retombées économiques.....	36
Partie 3 – Vitalité culturelle.....	39
3.1 Livres et librairies	39
3.2 Arts de la scène	40
3.3 Cinéma.....	43
3.4 Musées.....	46
3.5 Métiers d'art.....	47
3.6 Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise.....	47
3.7 Production cinématographique et télévisuelle.....	51
3.8 Statistiques du CALQ.....	52
3.9 Indice composite régional de vitalité culturelle	52
Bibliographie.....	55
Annexe : tableaux et figures supplémentaires	57

Liste des figures

Figure R1. Indice composite régional de vitalité culturelle	7
Figure R2. Résumé des impacts des arts et de la culture sur le développement socio-économique régional.....	8
Figure 1. Retombées directes, indirectes et induites du secteur des arts et de la culture au Québec, 2022.....	12
Figure 2. Le secteur des industries créatives	15
Figure 3. Les interrelations entre arts et culture et industries créatives.....	16
Figure 4. Les interrelations entre les industries créatives et le secteur manufacturier	16
Figure 5. Part du grand secteur arts, spectacles et loisirs + industrie de l'information et industrie culturelle dans le PIB total de la région, 2023.....	22
Figure 6. Part de chaque secteur d'activité en pourcentage du PIB total de la Mauricie, 2023.....	23
Figure 7. Croissance nominale du PIB du grand secteur des arts, spectacles et loisirs + l'industrie de l'information et industrie culturelle, 2016-2023, par région administrative.....	24
Figure 8. Importance de diverses dépenses dans le budget des répondants de l'enquête, taille des bulles proportionnelle à l'échelle moyenne de zéro (Aucune importance) à 5 (Très important)	27
Figure 9. Part (%) des effectifs des professions de la culture et des communications par région administrative, 2021	30
Figure 10. Contributions sociales des répondants au sondage	36
<i>En rouge : échelle moyenne entre 1 (Non) et 5 (OUI, toujours)</i>	36
Figure 11. Nombre de librairies agréées	39
Figure 13. Valeur des ventes de livres neufs, par habitant, moyenne annuelle 2022-2024.....	40
Figure 12. Nombre de salles utilisées pour des représentations payantes en arts de la scène, 2023	40
Figure 13. Nombre de représentations payantes en arts de la scène par habitant, 2023.....	41
Figure 14. Assistance totale pour des représentations payantes en arts de la scène, par habitant, 2023.....	41
Figure 15. Taux d'occupation de l'assistance payante en arts de la scène, %, 2023	41
Figure 16. Revenus de billetterie des représentations payantes en arts de la scène, 2023	42
Figure 17. Nombre de salles de cinéma et nombre de salles présentant des œuvres cinématographiques, 2025	43
Figure 18. Nombre de salles de cinéma et nombre de salles présentant des œuvres cinématographiques, par 100 000 habitants, 2025.....	44
Figure 19. Résultats des établissements cinématographiques, 2024.....	45
Figure 20. Fréquentation des institutions muséales, 2024	46
Figure 21. Nombre de membres professionnels du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ)	47
Figure 22. Part (%) des dépenses externes dans le total des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise, 2022-2023.....	48
Figure 23. Dépenses en culture des municipalités par habitant, 2022	51
Figure 24. Répartition de la valeur de la production cinématographique et télévisuelle québécoise indépendante, de 2021-2022 à 2023-2024	51
Figure 25. Nombre d'organismes en arts de la scène (arts du cirque, arts multidisciplinaires, danse, musique, pluridisciplinaire et théâtre) soutenus par le Conseil en arts et lettres du Québec (CALQ) en 2022-2023, par 100 000 habitants.....	52
Figure 26. Indice composite régional de vitalité culturelle	54
Figure A1. Distribution de la part des salaires dans le budget de fonctionnement des organismes et des organisations.....	61

Liste des tableaux

Tableau 1. Multiplicateur total (à l'intérieur des provinces) du produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché et de l'emploi pour une sélection de secteurs d'activité, Québec, 2022	13
Tableau 2. Distribution des répondants par discipline.....	21
Tableau 3. Distribution des revenus totaux des travailleureuses autonomes provenant d'une pratique artistique dans la dernière année.....	25
Tableau 4. Distribution du budget de fonctionnement des organismes et organisations dans la dernière année.....	25
Tableau 5. Part (%) de l'effectif par profession dans le total des professions de la culture et des communications en Mauricie, 2021	31
Tableau 6. Résumé des estimations du poids économique et des retombées économiques des arts et de la culture.....	37
Tableau 7. Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise par habitant, 2022-2023.....	48
Tableau 8. Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la discipline, 2022-2023.....	50
Tableau A1. Part de chaque secteur d'activité en pourcentage du PIB au Québec, 2022.....	57
Tableau A2. Nombre d'emplois et part de l'emploi total par secteur d'activité au Québec, 2024	58
Tableau A3. Répartition des répondants par discipline et sous-discipline.....	59
Tableau A4. Importance de diverses dépenses dans le budget des répondants de l'enquête, sur une échelle moyenne de zéro (Aucune importance) à 5 (Très important), en ordre décroissant.....	61

Résumé exécutif

Ce rapport vise à établir un portrait des impacts socio-économiques du secteur des arts et de la culture en Mauricie.

Il est cependant primordial de rappeler que les arts et la culture ont avant tout une valeur intrinsèque à titre de capital culturel et de patrimoine culturel, mais aussi une valeur ascétique et spirituelle importante, stimulant la réflexion personnelle et sociale; ils peuvent aussi être une source de plaisirs, d'émotions et/ou de divertissement.

Poids économique

Le tableau R1 ci-dessous résume l'ensemble des statistiques caractérisant le poids économique des arts et de la culture en Mauricie, selon différentes définitions du secteur des arts et de la culture.

Tableau R1. Estimations du poids économique et des retombées économiques des arts et de la culture en Mauricie

	PIB	Part (%) PIB total	Retombées éco.	Impact total
PIB (2022)				
Arts, spectacles et loisirs	60 M\$	0,5 %		
Industrie de l'information et industrie culturelle	288,2 M\$	2,2 %		
Arts, spectacles et loisirs + Industrie de l'information et culturelle	348,2 M\$	2,6 %	376,1 M\$	724,4 M\$
Revenus				
Revenus estimés à partir de notre enquête auprès des acteur·rices des arts et de la culture de la Mauricie (2024-2025)	98,9 M\$	0,8 %	106,8 M\$	205,7 M\$
	Nombre	Part (%) emploi total	Retombées d'emplois	Nombre total
Emploi				
Information, culture et loisirs (2025)	3 000	3,0 %	1 541	4 541
Effectif des professions des arts et de la culture (2021)	1 635	1,3 %	1 541	3 176
Ensemble professions de la culture et des communications (2021)	2 855	2,3 %	1 541	4 396
Emploi estimé à partir de notre enquête auprès des acteur·rices des arts et de la culture de la Mauricie (2024-2025)	1 470	1,0 %	1 541	3 011
Bénévoles				
Nombre estimé à partir de notre enquête auprès des acteur·rices des arts et de la culture de la Mauricie (2024-2025)	1 972			

PIB important. Le grand secteur regroupant les arts, spectacles et loisirs, l'industrie de l'information et l'industrie culturelle représente en Mauricie un PIB de 348,2 M\$, soit un poids économique de 2,6 % du PIB total de la région, ce qui la place au 2^e rang après Montréal et Québec parmi les 17 régions administratives (RA) du Québec.

Ce pourcentage est plus important que plusieurs secteurs de spécialisation de la région, tels que la fabrication de papier (2,5 %), de produits métalliques (1,8 %), de produits en bois (1,4 %), de meubles (1 %) et la foresterie et exploitation forestière (0,3 %).

Ce grand secteur a aussi connu une croissance nominale du PIB de 42,2 % entre 2016 et 2023 en Mauricie, soit la 4^e plus forte croissance parmi les RA.

Emplois. La Mauricie comptait en 2021 (dernières données disponibles) 2 855 personnes œuvrant dans le domaine des professions de la culture et des communications, dont 1 635 personnes œuvrant spécifiquement dans le domaine des arts et de la culture. Ces 2 855 emplois représentaient 2,3 % de l'emploi total de la région.

Données de notre enquête en ligne. Basées sur une enquête en ligne réalisée auprès des acteur·rices des arts et de la culture en Mauricie, nous estimons que les travailleur·euses autonomes et les organismes culturels en Mauricie ont généré des revenus de 98,9 M\$, 1 470 emplois et 1 972 bénévoles en 2025 en Mauricie.

Retombées économiques

Nous estimons que ces revenus de 98,9 M\$ des acteur·rices des arts et de la culture en Mauricie ont généré des retombées économiques indirectes et induites de 106,8 M\$, soit des retombées totales de 205,7 M\$. Outre les 1 470 emplois qu'ils créent directement, leurs activités économiques génèrent aussi 1 541 emplois indirects et induits, soit un total de 3 011 emplois.

Plus généralement, le PIB de 348,2 M\$ du grand secteur des arts, spectacles et loisirs, de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle représente des retombées économiques supplémentaires de 376,1 M\$, soit un total de 724,4 M\$.

Les retombées directes des arts et de la culture en Mauricie – c'est-à-dire les dépenses réalisées directement par ses acteur·rices – sont extrêmement diverses. Il y a des dépenses qui reviennent directement au milieu culturel (travailleur·euses culturel·les, artistes, etc.), mais aussi à l'ensemble de l'écosystème culturel (production de films et de vidéos, droits d'auteur, les agences et représentations d'artistes et de *casting*, dépenses événementielles, fournitures d'arts et de graphisme, promotion et diffusion de spectacles, etc.)

On trouve aussi des dépenses importantes et très éloignées du secteur culturel telles que les services de télécommunications, les services d'impression, les services financiers et assurances, les logiciels et applications, la bureautique, la publicité et le placement publicitaire, la quincaillerie, les machines-outils, l'hébergement, l'achat de textile, l'achat de métaux et minéraux, l'aménagement paysager et le déneigement, etc.

Contributions sociales

Outre les impacts purement économiques, les acteur·rices des arts et de la culture en Mauricie ont un impact sociétal à travers leur pratique professionnelle en matière:

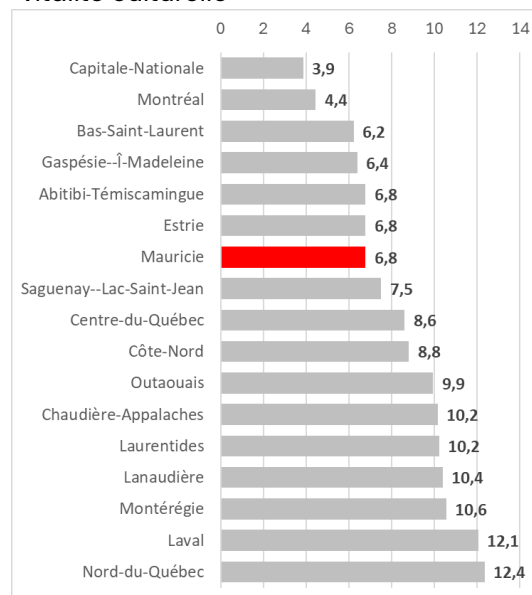
- **d'éducation** : persévérance et réussite scolaire, éveil aux arts et à la culture, etc.;
- **de cohésion sociale et de vivre ensemble** : dialogue interculturel, compréhension mutuelle, ouverture à la diversité, etc.;
- **de qualité de vie** : amélioration de la qualité de vie de la communauté;
- **d'intégration et inclusion sociale** : intégration de populations marginalisées, réintégration sur le marché de l'emploi, etc.
- **de fierté, notoriété et identité** : sentiment d'appartenance et de fierté, identité culturelle, notoriété régionale, etc.

Dans une moindre mesure, ils ont aussi des impacts en matière de **revitalisation urbaine**, de **citoyenneté** (valeurs démocratiques, participation citoyenne), de **santé** de la population et de réduction de la **criminalité et du vandalisme**.

Vitalité culturelle

Nous avons construit un indice composite régional de vitalité culturelle (figure R1), sur la base d'un ensemble de 18 variables caractérisant l'importance des actifs culturels, l'offre en arts et culture, des chiffres de fréquentation et de dépenses en arts et culture. La Mauricie arrive au 5^e rang sur les 17 RA. Outre Montréal et Québec, les seules régions non métropolitaines qui font mieux sont le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine.

Figure R1. Indice composite régional de vitalité culturelle

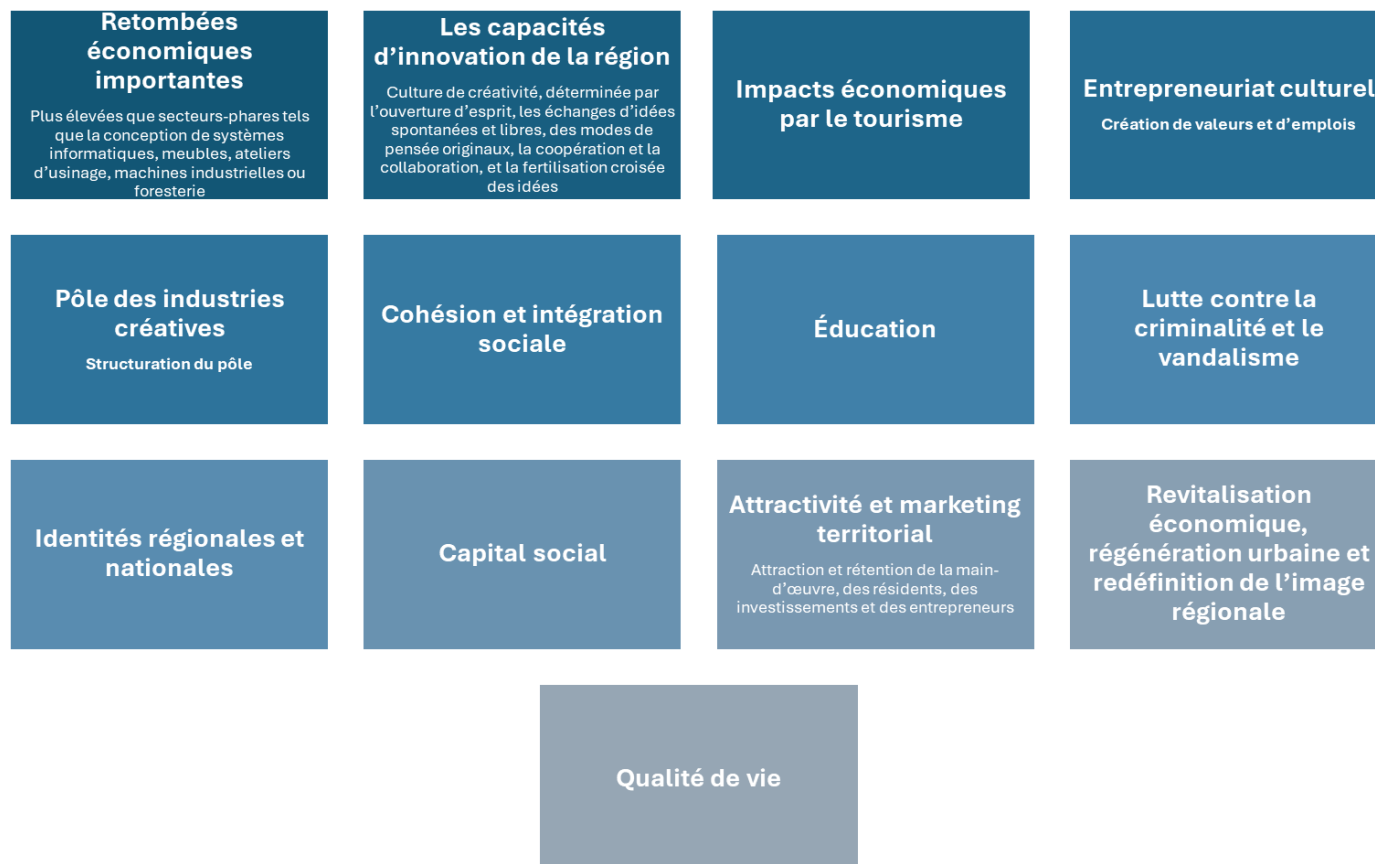


Source : calculs de l'auteur. Moyenne du rang de 18 variables culturelles.

Impacts sur le développement socio-économique régional

Une revue de littérature exhaustive démontre les impacts des arts et de la culture sur le développement socio-économique régional de façon générale, tels qu'illustrés dans la figure R2 ci-dessous.

Figure R2. Résumé des impacts des arts et de la culture sur le développement socio-économique régional



Introduction

Ce rapport vise à établir un portrait des impacts socio-économiques du secteur des arts et de la culture en Mauricie. Il s'agit d'une mise à jour d'une étude similaire qui avait été réalisée en 2016 pour Culture Mauricie.

Le présent rapport se structure en trois parties. La première partie rappelle les principaux mécanismes par lesquels les arts et la culture ont un impact sur le développement économique d'un territoire. Cet argumentaire s'appuie à la fois sur la littérature scientifique et la littérature grise.

La deuxième partie détaille les impacts économiques et sociaux des arts et de la culture de la Mauricie. Elle s'attarde d'abord à mesurer le poids économique du secteur dans la région, en termes de PIB, de revenus, d'emplois et de bénévolats. Des estimations de retombées économiques sont aussi présentées. Bonifiant la précédente étude de 2016, le présent rapport introduit quelques statistiques sur les contributions sociales des arts et de la culture en Mauricie (impacts sur la cohésion sociale, l'éducation, la santé, l'inclusion, la qualité de vie, la revitalisation urbaine, la citoyenneté, la fierté et l'identité régionale, etc.).

Autre bonification par rapport à l'étude de 2016, nous avons effectué une enquête auprès des acteur·rices des arts et de la culture de la Mauricie dont les données nous permettent d'affiner la mesure du poids économique du secteur dans la région, de mesurer pour la première fois l'ampleur des impacts sociaux, et d'approfondir l'analyse des diverses retombées économiques.

Dans la troisième partie, nous brossons un portrait de la vitalité culturelle des arts et de la culture en Mauricie. Nous présentons une série de données caractérisant l'offre culturelle de la région, la demande (chiffres de fréquentation, taux d'occupation, etc.) ainsi que le financement des arts et de la culture dans la région. À partir de ces données, nous construisons un indice composite de vitalité culturelle comparant la Mauricie avec les autres régions administratives (RA) du Québec.

Partie 1 – Revue de la littérature et méthodologie

En 2016, nous avons remis à Culture Mauricie un rapport portant sur l'importance des arts et la culture pour le développement économique de la Mauricie, basé sur une revue de la littérature scientifique et de la littérature grise. Ce rapport a servi de base à une contribution scientifique plus formelle, et mise à jour, qui a été publiée en 2024 sous forme de chapitre de livre dans un ouvrage collectif portant sur la culture au Québec¹.

Dans le cadre de la présente étude, nous avons mis à jour la recherche bibliographique. Aucun nouvel argumentaire majeur n'a émergé de cette mise à jour. Il s'agit essentiellement du même corpus théorique, mais avec des données plus récentes.

Par conséquent, dans cette section, nous choisissons de présenter succinctement les principaux arguments ou mécanismes justifiant les liens entre les arts et la culture et le développement économique. Nous référons le lecteur au rapport de 2016 et au chapitre de livre de 2024 pour une version complète de la revue de la littérature. Dans la bibliographie à la fin de ce rapport, nous listons quelques contributions récentes.

1.1 Capital culturel

Avant de considérer leurs rôles économiques, il est primordial de rappeler que les arts et la culture ont avant tout une valeur intrinsèque à titre de capital culturel. En effet, ils sont une source de plaisirs, d'émotions et/ou de divertissement. Les œuvres d'art représentent aussi une valeur ascétique et spirituelle importante, stimulant la réflexion personnelle et sociale. Enfin, ils enrichissent le patrimoine culturel. En termes économiques, les arts et la culture génèrent une « utilité » (au sens microéconomique et large du terme)² pour ceux qui en « consomment » mais aussi pour ceux qui en bénéficient sans contribution financière (l'art public par exemple). Les arts et la culture disposent donc d'une « valeur » monétaire implicite ou explicite qui découle directement de leur valeur intrinsèque à titre de capital culturel.

1.2 Un poids économique important

- **Poids économique.** Comme nous allons le démontrer dans la partie 2 de ce rapport pour la Mauricie, les arts et la culture représentent un poids économique significatif dans l'économie d'un territoire, qu'il s'agisse de produit intérieur brut (PIB) ou d'emplois.

¹ Laurin, F. & W. Nicholls (2024). Importance des arts et de la culture pour le développement économique régional. Sous la direction de Lapointe, M.-C. & A. Porcedda : La culture au Québec – Fondements et perspectives récentes. Éditions Hermann, Collection 21, Paris (France).

² Loin de se restreindre à ce qui est uniquement utilitaire, la notion « d'utilité » en économie est un concept large qui regroupe toutes les raisons expliquant qu'un individu accorde de la valeur à un bien ou à un service. Il peut s'agir par exemple d'un besoin essentiel (nourriture, vêtement) ou d'un plaisir (du divertissement, du vin) ou le sentiment de réalisation (donner à une fondation par exemple).

- **Secteur-phare.** Ce poids économique est souvent plus élevé que plusieurs secteurs-phares d'un territoire. Par exemple, au Québec en 2023, le secteur des arts, spectacles et loisirs, de l'industrie de l'information et l'industrie culturelle représentait 3,4 % du PIB, ce qui représente le 10^e plus fort poids économique parmi 39 secteurs d'activité, dépassant des secteurs-phares québécois tels que l'extraction minière et l'exploitation en carrière (2,2 %), la fabrication de matériel de transport (2,2 %), la fabrication d'aliments (1,6 %) et la fabrication de produits en bois (0,8 %)³. Il en est de même pour l'emploi puisque le secteur des arts, spectacles et loisirs, et de l'industrie culturelle représentait au Québec en 2024 2,5 % de l'emploi total, soit le 12^e poids le plus important parmi 38 secteurs⁴. C'est une part plus élevée que les secteurs-phares que nous venons d'évoquer ci-dessus. En annexe, les tableaux A1 et A2 donnent respectivement la part du PIB et la part de l'emploi des différents secteurs d'activité au Québec.

1.3 Des retombées économiques

Tout secteur d'activité génère des retombées économiques qui se définissent comme étant l'ensemble des revenus supplémentaires générés dans une économie découlant des dépenses réalisées par ce secteur. Si un secteur génère 1 \$ de plus de PIB, il se retrouvera à dépenser une partie de ce 1 \$ d'une façon ou de l'autre (salaires des employés, paiement des fournisseurs et sous-traitants, paiement de coûts de gestion, assurance, loyer, etc.), ce qui engendra des revenus supplémentaires pour d'autres secteurs d'activité, augmentant de fait leur propre PIB, et ainsi de suite.

Pour avoir une idée des retombées économiques des arts et de la culture sur l'économie du Québec, nous recourons aux multiplicateurs d'entrées-sorties provinciaux de Statistique Canada, qui sont « utilisés pour évaluer les effets sur l'économie d'un changement exogène dans la demande finale pour la production d'une industrie donnée. Ils fournissent une mesure d'interdépendance entre une industrie et le reste de l'économie. »⁵. Nous utilisons spécifiquement les multiplicateurs estimés pour le secteur des arts, spectacles et loisirs à l'intérieur de la province du Québec en 2022 (dernière année de disponibilité des données).

Supposons qu'un artiste vende pour 100 \$ de prestations artistiques ou de biens culturels. Il y a trois types de retombées (Figure 1). Premièrement, les retombées **directes**, c'est-à-dire les retombées pour les fournisseurs et les sous-traitants qui ont été utilisés pour la fabrication de l'œuvre (matériel artistique, techniciens de scène, promotion et publicité, impression de documents, graphistes, distributeurs, etc.). Dans le domaine des arts et de la culture, il est estimé que cela génère au Québec 55,70 \$ supplémentaire chez ces sous-traitants et fournisseurs. Deuxièmement, les retombées **indirectes**, c'est-à-dire de l'activité économique supplémentaire générée par fournisseurs et les sous-traitants de ces

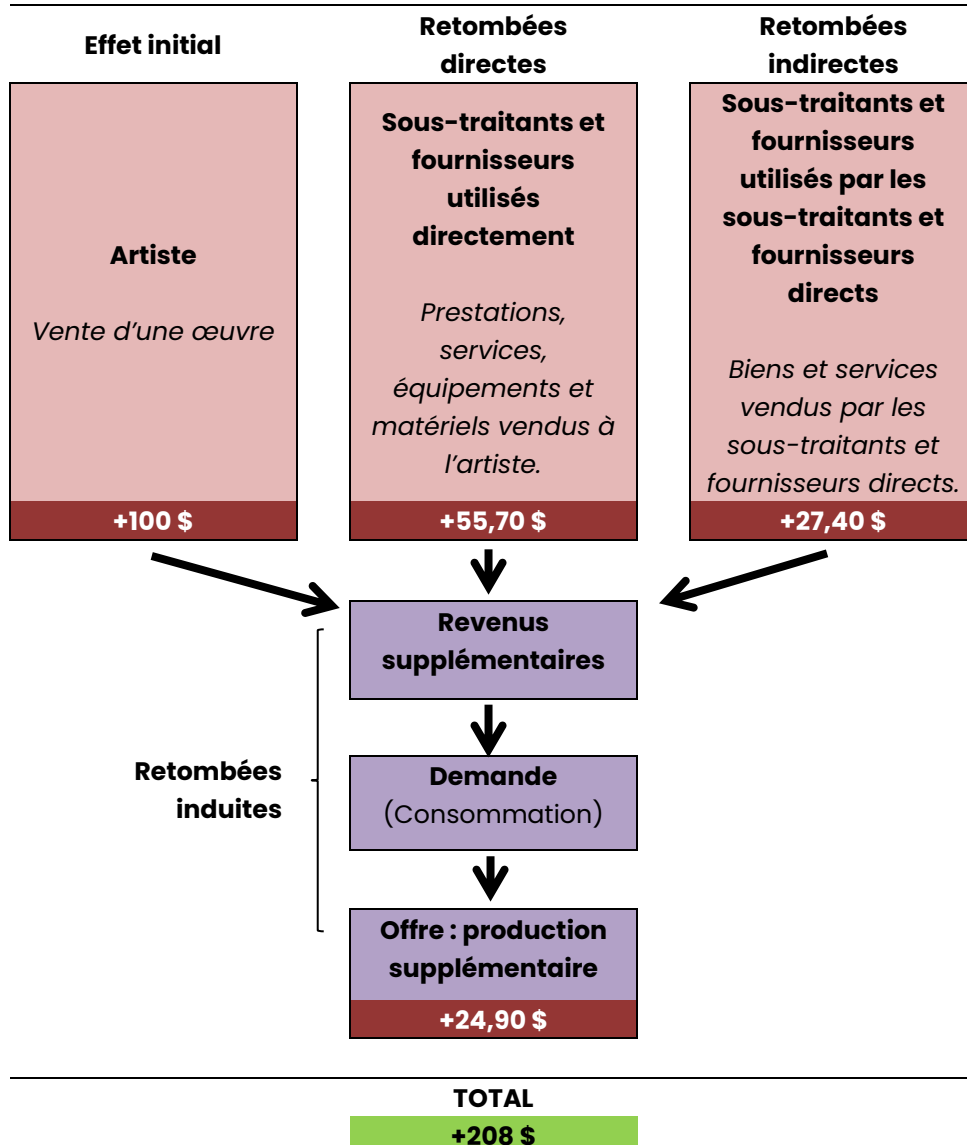
³ Institut de la statistique du Québec, Produit intérieur brut aux prix de base par industrie, statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/2299.

⁴ Statistique Canada. Tableau 14-10-0202-01 Emploi selon l'industrie, données annuelles.

⁵ Statistique Canada, Multiplicateurs d'entrées-sorties provinciaux, 2009. Division des comptes des industries, No 15F0046XDB au catalogue.

fournisseurs et sous-traitants directs. Ces retombées s'élèvent à 27,40 \$ pour les arts et la culture. Troisièmement, il y a les retombées **induites** qui proviennent de la consommation supplémentaire des individus permise par l'augmentation des revenus générée grâce aux retombées précédentes, ainsi que la vente de l'œuvre par l'artiste à l'origine. Ils sont estimés à 24,90 \$. Donc, au total, y compris la vente initiale de l'œuvre, il s'agit de retombées totales de 208 \$ que génèrent 100 \$ de production dans le domaine des arts et de la culture au Québec.

Figure 1. Retombées directes, indirectes et induites du secteur des arts et de la culture au Québec, 2022



Source : Statistique Canada. Tableau 36-10-0595-01. Multiplicateurs d'entrées-sorties, provinciaux et territoriaux, niveau détail

Selon Statistique Canada, le multiplicateur total des arts, spectacles et loisirs au Québec est de 1,08, c'est-à-dire qu'une production initiale de 1 \$ génère 1,08 \$ supplémentaire dans

l'économie du Québec. À titre comparatif, le tableau 1 compare le multiplicateur total pour différents secteurs d'activité qui sont importants en Mauricie. On voit que ce multiplicateur est plus élevé pour les arts, spectacles et loisirs que des secteurs-phares de la Mauricie, tels que la conception de systèmes informatiques (1,054), la fabrication de meubles (0,829), les ateliers d'usinage (0,811), la fabrication de machines industrielles (0,758) ou la foresterie et exploitation forestière (0,698). Autrement dit, les arts, spectacles et loisirs génèrent des retombées économiques plus fortes que les autres secteurs listés dans le tableau 1. Au Québec, le multiplicateur du PIB des arts, spectacles et loisirs est le 30^e plus élevé parmi 218 sous-secteurs.

Tableau 1. Multiplicateur total (à l'intérieur des provinces) du produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché et de l'emploi pour une sélection de secteurs d'activité, Québec, 2022

Secteur	Multiplicateur	
	du PIB	de l'emploi
Arts, spectacles et loisirs	1,08	15,586
Conception de systèmes informatiques et services connexes	1,054	8,556
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	1,059	10,007
Construction (réparations)	0,929	7,765
Services de restauration et débits de boissons	0,915	17,404
Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine	0,829	8,499
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	0,811	7,12
Cultures agricoles (sauf le cannabis, la culture en serre et en pépinière et la floriculture)	0,793	7,033
Fabrication de machines industrielles	0,758	5,878
Usines de pâte à papier, de papier et de carton	0,738	4,152
Foresterie et exploitation forestière	0,698	5,963
Production et transformation d'alumine et d'aluminium	0,654	1,816

Source : Statistique Canada. Tableau 36-10-0595-01. Multiplicateurs d'entrées-sorties, provinciaux et territoriaux, niveau détail.

À l'instar du multiplicateur du PIB, Statistique Canada calcule aussi un multiplicateur de l'emploi, c'est-à-dire combien d'emplois seraient créés par la création d'un million de dollars en PIB supplémentaire. Le secteur des arts, spectacles et loisirs au Québec a un multiplicateur d'emplois de 15,5 qui s'interprète ainsi : si le Québec génère 1 M\$ de plus en PIB dans le secteur des arts, spectacles et loisirs, cela pourrait créer 15,5 nouveaux emplois. De même que pour le multiplicateur du PIB, le multiplicateur de l'emploi est plus élevé pour le secteur des arts, spectacles et loisirs que pour les autres secteurs énumérés dans le tableau 1 (sauf services de restauration et débits de boissons). De plus, sur 218 sous-secteurs d'activité, les arts, spectacles et loisirs arrivent au 16^e rang du multiplicateur de l'emploi le plus élevé.

1.4 Un impact sur le développement économique

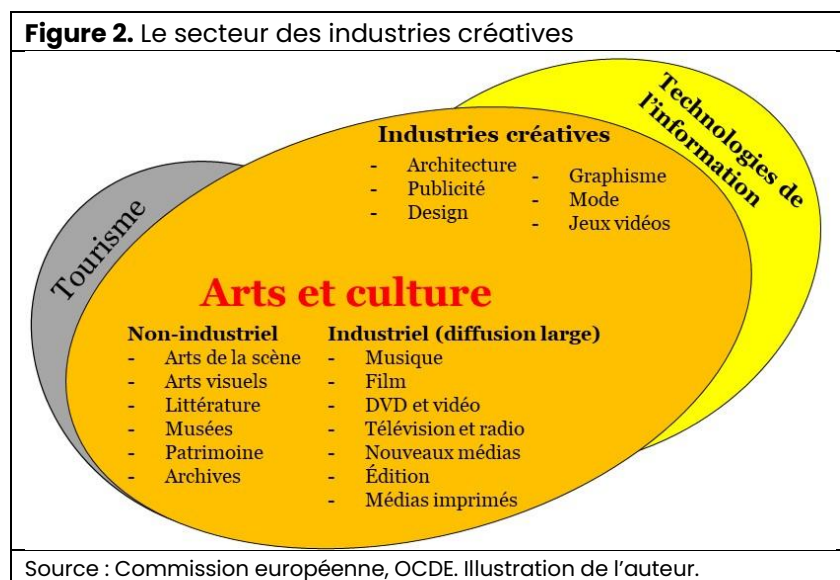
Les arts et la culture peuvent appuyer le développement économique d'un territoire par le biais de divers mécanismes.

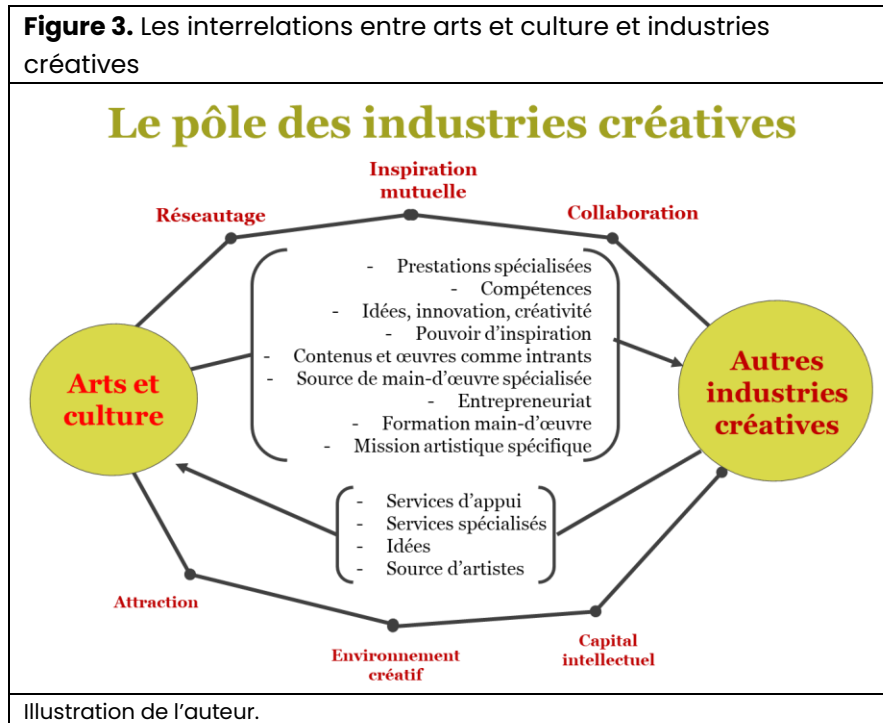
Innovation

- **Innovation.** L'innovation est au cœur de la productivité et de la compétitivité des entreprises. Elle est aussi le principal déterminant de la croissance économique d'un territoire. Or, les arts et la culture peuvent avoir un impact direct sur la capacité d'un territoire à générer de l'innovation, notamment par leur capacité à stimuler la créativité du territoire, qui est un corolaire à l'innovation. Ils influent sur la culture de créativité de la communauté, déterminée par l'ouverture d'esprit, les échanges d'idées spontanées et libres (innovation ouverte), des modes de pensée originaux, la coopération et la collaboration, et la fertilisation croisée des idées. Il s'agit là de valeurs généralement prééminentes chez les artistes. Par conséquent, une forte concentration d'artistes sur un territoire tend à favoriser la culture de créativité de toute sa communauté.
- **Pensée « out-of-the-box ».** En particulier, les artistes sont plus généralement dotés d'un sens de la créativité qui les amène à des modes de pensée originaux, de style « out-of-the-box ». Cette façon de réfléchir peut influencer les processus d'innovation et les modes de résolution de problème des entreprises, y compris dans des secteurs complètement autres, apportant une approche alternative à celle de l'ingénierie ou du management.
- **Externalités technologiques.** Les artistes se placent, dans leurs pratiques et leurs approches créatives, bien davantage dans une perspective d'innovation ouverte, de collaboration, de diffusion libre des idées et de partage. Ceci favorise un environnement dans lequel les idées se diffusent plus facilement. Il en découle des « externalités technologiques », c'est-à-dire la diffusion, au sein de l'écosystème d'innovation du territoire, d'idées et de connaissances produites par les acteur·rices économiques locaux qui peuvent ensuite venir fertiliser l'innovation d'autres acteur·rices locaux, et ainsi de suite.
- **Design.** Les arts peuvent très fortement inspirer le design de produits, qui est l'une des formes de l'innovation et une composante majeure de la valeur ajoutée d'un produit.
- **Atmosphère créative et innovante.** En résumé, les arts et la culture participent à l'atmosphère créative et innovante d'un territoire, de façon directe ou indirecte, renforçant ainsi le potentiel d'innovation de l'ensemble du milieu.

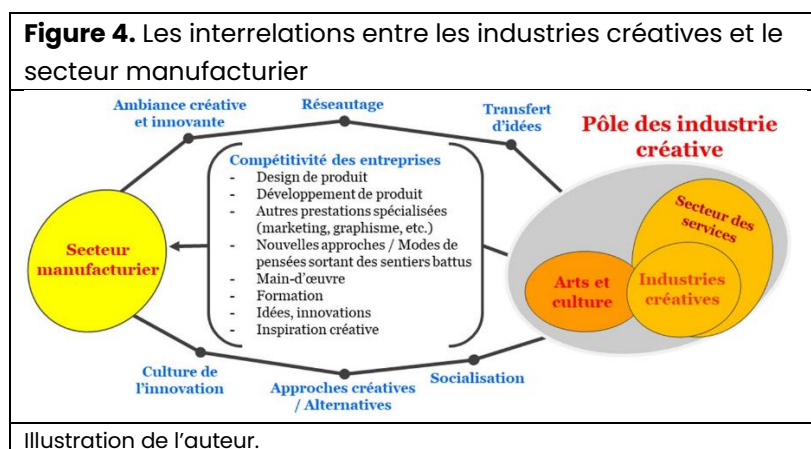
Autres mécanismes

- **Tourisme.** Les événements ou des lieux culturels ont la capacité d'attirer des visiteurs de l'extérieur de la région, générant ainsi des retombées en termes de PIB, de revenus supplémentaires, d'entrepreneuriat, d'emplois et de notoriété dans la région, tant pour le milieu culturel que les industries connexes (restauration, hébergement, commerces, etc.).
- **Entrepreneuriat.** Le secteur des arts et de la culture est propice à l'entrepreneuriat, que ce soit par la présence d'artistes et de travailleurs autonomes, d'entreprises à but lucratif ou à caractère social, ou d'organisations sans but lucratif (OSBL). De plus, l'innovation est un déterminant important de l'entrepreneuriat, puisque la création d'une nouvelle entreprise découle souvent du désir d'exploiter une nouvelle idée (un nouveau produit par exemple). En favorisant une atmosphère créative et innovante d'un territoire, les arts et la culture contribuent donc indirectement à l'entrepreneuriat dans d'autres secteurs d'activité.
- **Pôle des industries créatives.** Le secteur des arts et la culture tient une place particulièrement stratégique dans la structuration d'un pôle des industries créatives, telles que définies dans la figure 2. Outre le fait d'être lui-même une composante des industries créatives, il favorise toute une série de symbiose industrielle (figure 3) avec les autres composantes : inspiration et diffusion d'idées, fertilisation de l'innovation, partage de main-d'œuvre, achat de services et de prestations, relations commerciales, etc.





- **Secteur manufacturier.** En tenant compte des différents mécanismes décrits précédemment, les arts et la culture peuvent avoir un impact direct ou indirect sur le développement du secteur manufacturier, par le biais de l'innovation et de la créativité, la diffusion libre des idées, le design de produit, l'offre de prestations spécialisées, la mise en œuvre de nouvelles approches de résolution de problème, la formation de la main-d'œuvre, etc.



1.5 Capital social et cohésion sociale

- **Cohésion sociale.** Par diverses initiatives culturelles, les arts et la culture peuvent aussi contribuer à développer un sentiment d'appartenance, ainsi que des valeurs d'inclusion, de participation citoyenne, d'ouverture à la diversité et de tolérance. L'expression artistique – comme son nom l'indique – est une forme de liberté d'expression soutenant ainsi des valeurs démocratiques et d'ouverture à l'autre, en particulier pour des populations marginalisées ou qui ont peu de voix au chapitre.
- **Intégration sociale et éducation.** Par exemple, les arts et la culture peuvent être mobilisés pour favoriser l'intégration sociale et l'éducation.
- **Lutte contre la criminalité et le vandalisme.** Il est aussi démontré que les arts et la culture participent à la cohésion sociale d'une communauté, par exemple en contribuant à la lutte contre la criminalité et le vandalisme par l'intégration d'éléments artistiques et culturels dans les espaces publics.
- **Socialisation.** Par leur capacité à réunir des publics composés de personnes diverses, les arts et la culture sont des vecteurs de socialisation et de vivre-ensemble.
- **Identités régionales et nationales.** Les arts et la culture permettent l'émergence ou la transmission « d'éléments narratifs communs »⁶ et de valeurs partagées, devenant ainsi de puissants accélérateurs de cohésion sociale, et par lesquels se forment les identités régionales et nationales.
- **Capital social.** Pour toutes ces raisons, les arts et la culture agissent à titre de capital social.

1.6 Attractivité territoriale

- **Choix d'un lieu de résidence.** La présence d'arts et de culture dans un territoire est aujourd'hui un facteur important dans le choix d'un lieu de résidence. En effet, ils sont une partie intégrante de la qualité de vie : richesse de l'actif et de l'agenda culturel, arts publics venant valoriser l'environnement visuel, foisonnement culturel et créatif enrichissant, impact positif sur la cohésion sociale et le vivre-ensemble, etc.
- **Localisation des entreprises.** En contexte de pénurie de main-d'œuvre, les entreprises souhaiteront se localiser là où elles auront la capacité d'attirer la main-d'œuvre. Puisque les arts et de culture contribuent à la qualité de vie du territoire, attirant ainsi de nouveaux résidents, ils favorisent donc indirectement l'attraction

⁶ Conseil de l'Europe, 2017. Cultural Participation and Inclusive Societies – a Thematic Report Based on the Indicator Framework on Culture and Democracy.

d'entreprises. D'ailleurs, la qualité de vie est l'un des principaux facteurs de localisation des investissements directs étrangers.

- **Vecteur d'attractivité.** Les arts et la culture représentent donc un vecteur important d'attractivité pour un territoire, tant pour les résidents, les travailleurs, les entreprises, les nouveaux entrepreneurs et les investissements, à travers leur rôle sur la qualité de vie, la cohésion sociale, l'effervescence du milieu innovateur et créatif, les capacités structurantes d'un pôle des industries créatives, mais aussi sur les interactions sociales et le potentiel de réseautage au sein de la communauté.
- **Régions dévitalisées** : plusieurs exemples dans le monde démontrent comment des régions en état de dévitalisation économique s'appuient sur les arts et la culture pour redéfinir leur identité régionale, en s'appuyant notamment sur le développement culturel.

1.7 Revitalisation économique

- **Régénération urbaine.** Plusieurs régions en situation de dévitalisation économique ont déployé des stratégies de régénération urbaine par la conversion et la transformation de bâtiments industriels, laissés à l'abandon, en installations culturelles.
- **Qualité de vie.** Cette régénération urbaine favorise la qualité de vie des résidents, notamment en améliorant l'aspect visuel de l'aménagement, et en contribuant à la réduction de la criminalité qui peut être parfois associée aux milieux dévitalisés.
- **Tourisme culturel.** Dans certains cas, ces nouvelles installations culturelles et la régénération urbaine participent à l'attraction de touristes, contribuant à alimenter l'essor économique de la région.
- **Redéfinition de l'image régionale.** La redéfinition de l'image régionale peut aussi se faire à travers la visibilité publique que génère l'émergence des arts et de la culture dans la ville.

Partie 2 – Impacts économiques et sociaux

Dans cette section, nous évaluons l'ampleur des impacts économiques et sociaux des arts et de la culture de la Mauricie, sur la base de quatre dimensions :

- Le produit intérieur brut (PIB)
- L'emploi et le nombre de bénévoles
- Les retombées économiques
- Les retombées sociales

La difficulté de mesurer le poids économique des arts et la culture est double. Premièrement, les statistiques canadiennes et québécoises utilisent un système de classification des industries (classification SCIAN) dans lequel les arts et la culture se retrouvent à cheval entre deux industries, soit les arts, spectacles et loisirs, ainsi que l'industrie de l'information et industrie culturelle. Or, ces deux secteurs incluent des éléments qui n'ont aucun lien avec les arts et la culture, soit les loisirs – qui incluent par exemple les événements sportifs, les jeux de hasard, les parcs d'attractions, les salles de jeux électroniques, les terrains de golf, les centres de ski, les centres de sports récréatifs et de conditionnement physique, les installations sportives, etc. – et l'industrie de l'information (station de radio, station de télédiffusion, diffuseurs télévisuels, fournisseurs de télécommunications, fournisseurs d'infrastructures informatiques, traitement de données, hébergement de données, etc.). Malheureusement, le niveau de décomposition des données ne permet pas d'exclure du calcul les éléments qui ne relèvent pas clairement des arts et de la culture.

Par conséquent, dans l'analyse qui suit, nous indiquons toujours, pour chaque statistique présentée, le niveau sectoriel utilisé. Dans le cas de l'emploi, nous pouvons aussi recourir à une enquête de l'Institut de la statistique du Québec – basée sur le Recensement de la population de Statistique Canada – sur les effectifs des professions de la culture et des communications, qui nous permet d'identifier plus clairement l'emploi spécifique dans les arts et la culture.

L'enquête en ligne auprès des acteur·rices des arts et de la culture en Mauricie nous permet d'avoir une source de données complémentaire pour estimer le poids économique du secteur dans la région. L'avantage de cette enquête est de se centrer uniquement sur les arts et la culture. Mais son désavantage est qu'elle repose sur un échantillon restreint d'une centaine de répondants. Les chiffres que nous calculons pour l'ensemble du secteur en Mauricie sont issus d'une interpolation basée sur des valeurs moyennes et sur un nombre d'acteur·rices estimées à partir du nombre de membres de Culture Mauricie.

2.1 Méthodologie

Pour la réalisation des parties 2 et 3, nous avons eu recours à des données provenant de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada. Certaines données ont été compilées par l'auteur à partir de diverses sources en ligne (par exemple le nombre de salles de cinéma par région). Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) nous a

fourni une répartition régionale du nombre de personnes soutenues par ses programmes de subventions.

Afin d'analyser de façon plus approfondie la nature des diverses retombées économiques et sociales des arts et de la culture en Mauricie, nous avons aussi réalisé une enquête en ligne auprès des acteur·rices des arts et de la culture en Mauricie. Une présentation de l'enquête (incluant une courte vidéo) détaillant les objectifs de la démarche et le lien du questionnaire en ligne a été diffusée par Culture Mauricie dans son infolettre, ainsi que sur ses réseaux sociaux. Le questionnaire en ligne était hébergé sur la plateforme SurveyMonkey. L'enquête était ouverte entre la fin octobre et le 5 décembre 2025. Un total de 200 répondants a répondu au questionnaire, un chiffre que l'on peut contraster, à titre de balise, aux 484 membres de Culture Mauricie qui sont localisés en Mauricie. Cependant, sur ces 200 répondants, 51 n'ont répondu à aucune des questions, ce qui réduit l'échantillon utilisable à 149 répondants, soit un taux de réponse de 30,8 % par rapport aux 484 membres de Culture Mauricie, ce qui est très bon. Pour avoir un échantillon représentatif avec une marge d'erreur à 5 %, il aurait fallu obtenir 215 répondants. Avec 149 répondants, la marge d'erreur est plutôt de 6,7 % avec un niveau de confiance de 95 %. De plus, plusieurs répondants n'ont pas répondu à l'entièreté des questions : le nombre de non-réponses varie en moyenne de 50 personnes d'une question à l'autre.

Se basant en partie sur les éléments théoriques décrits dans la partie 1, l'enquête comptait quatre parties :

1. Le statut du répondant (travailleur·euse autonome ou organisme/organisation) et sa discipline artistique;
2. L'impact économique : revenus des travailleur·euses autonomes, budgets d'exploitation des organismes et organisations, nombre d'emplois et nombre de bénévoles;
3. La nature et l'importance de diverses dépenses injectées dans l'économie par les acteur·rices du milieu des arts et de la culture;
4. L'impact social : perception des répondants quant à leur contribution sociale.

Sur les 200 répondants, 62 % ont répondu au questionnaire à titre de travailleur·euse autonome (ou membre d'un collectif) et 38 % au nom d'un organisme ou d'une organisation. Puisque les organismes et organisations représentent 16,3 % des membres de Culture Mauricie, ceux-ci sont surreprésentés dans notre échantillon avec 38 % des répondants, et inversement pour les travailleur·euses autonomes (83,7 % des membres, mais 62 % de l'échantillon).

Les répondants œuvrent dans différentes disciplines artistiques (tableau 2), en particulier les dans les arts visuels (35 % des répondants) et les arts de la scène (34 %). Il faut noter dans le tableau 2 qu'un répondant peut avoir une pratique multidisciplinaire et ainsi se classer dans plus d'une des disciplines énumérées dans le tableau 2. Par conséquent, le total de répondants dans ce tableau 2 est supérieur au total du nombre de répondants pour cette raison. En fait, sur les 136 répondants ayant répondu à cette question, 72 (52,9 %) ont des pratiques multidisciplinaires, se classant dans 3,7 disciplines en moyenne parmi celles

énumérées dans le tableau 2. Même au sein des disciplines, on note une grande multidisciplinarité dans la pratique de sous-disciplines. Le tableau A3 en annexe montre la répartition des répondants par discipline et par sous-discipline. Si l'on tient compte de l'ensemble des sous-disciplines énumérées dans ce tableau A3, les répondants pratiquent en moyenne 5,4 sous-disciplines, ce chiffre variant de zéro à 38.

Tableau 2. Distribution des répondants par discipline

	Nb	%
Arts visuels	70	35,0 %
Arts de la scène	68	34,0 %
Littérature	45	22,5 %
Métiers de la culture	41	20,5 %
Arts médiatiques et médias	37	18,5 %
Développement	26	13,0 %
Organisateur-trice d'événements culturels	17	8,5 %
Muséologie	14	7,0 %
Patrimoine	8	4,0 %
Établissements d'enseignement et de formation	3	1,5 %
Détaillants de produits culturels	2	1,0 %
Autres	1	0,5 %
Sans réponse	64	32,0 %

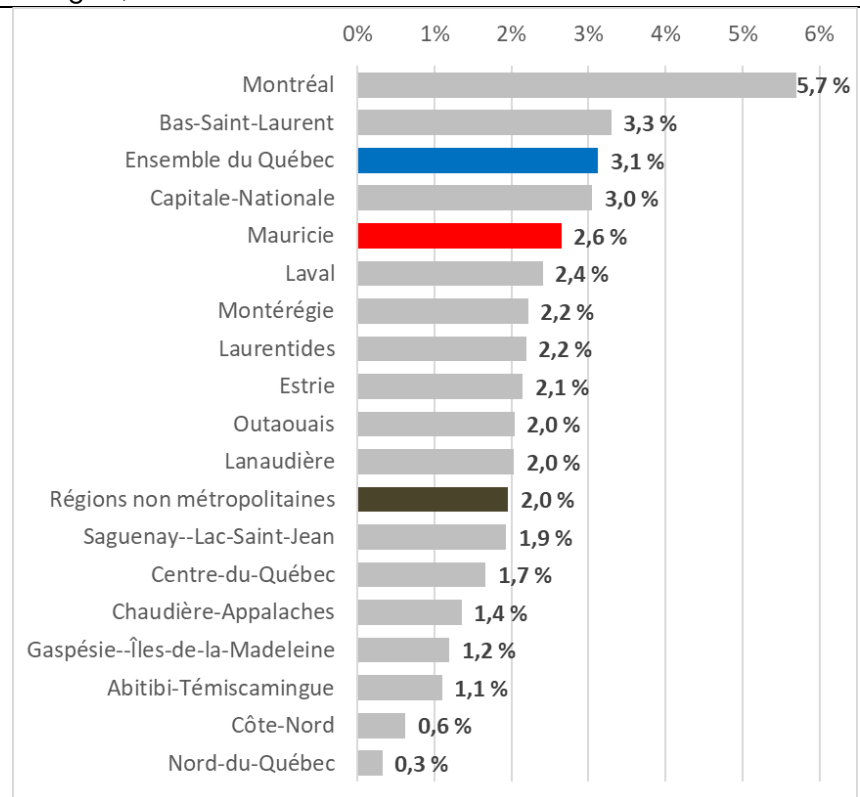
2.2 Produit intérieur brut

Les données les plus récentes sur le produit intérieur brut (PIB) par secteur d'activité et par région administrative datent de 2023, alors que le secteur culturel ne s'était pas encore tout à fait remis des conséquences négatives liées à la pandémie à la COVID-19. Elles ne sont donc pas entièrement représentatives de la situation actuelle. Il faut garder ce point en tête à la lecture de l'analyse qui suit.

Le secteur des arts, spectacles et loisirs génère un PIB de 60 M\$ en Mauricie en 2023, et l'industrie de l'information et industrie culturelle un PIB de 288,3 M\$. Au total, si l'on fait l'addition des deux secteurs (arts, spectacles et loisirs + industrie de l'information et industrie culturelle)⁷, cet ensemble représente un PIB de 348,2 M\$, soit un poids économique de 2,6 % du PIB total de la Mauricie. La comparaison de ce pourcentage avec celui des autres régions administratives du Québec (figure 5) montre que la Mauricie se démarque parmi les régions non métropolitaines, arrivant dans les premiers rangs pour le poids économique du grand secteur des arts, spectacles et loisirs, et de l'industrie de l'information et industrie culturelle.

⁷ Selon la classification usuelle des statistiques au Canada, une partie des activités culturelles sont incluses dans un secteur regroupant l'industrie de l'information et l'industrie culturelle. Il n'est malheureusement pas possible de séparer ces deux secteurs sur la base des statistiques régionales.

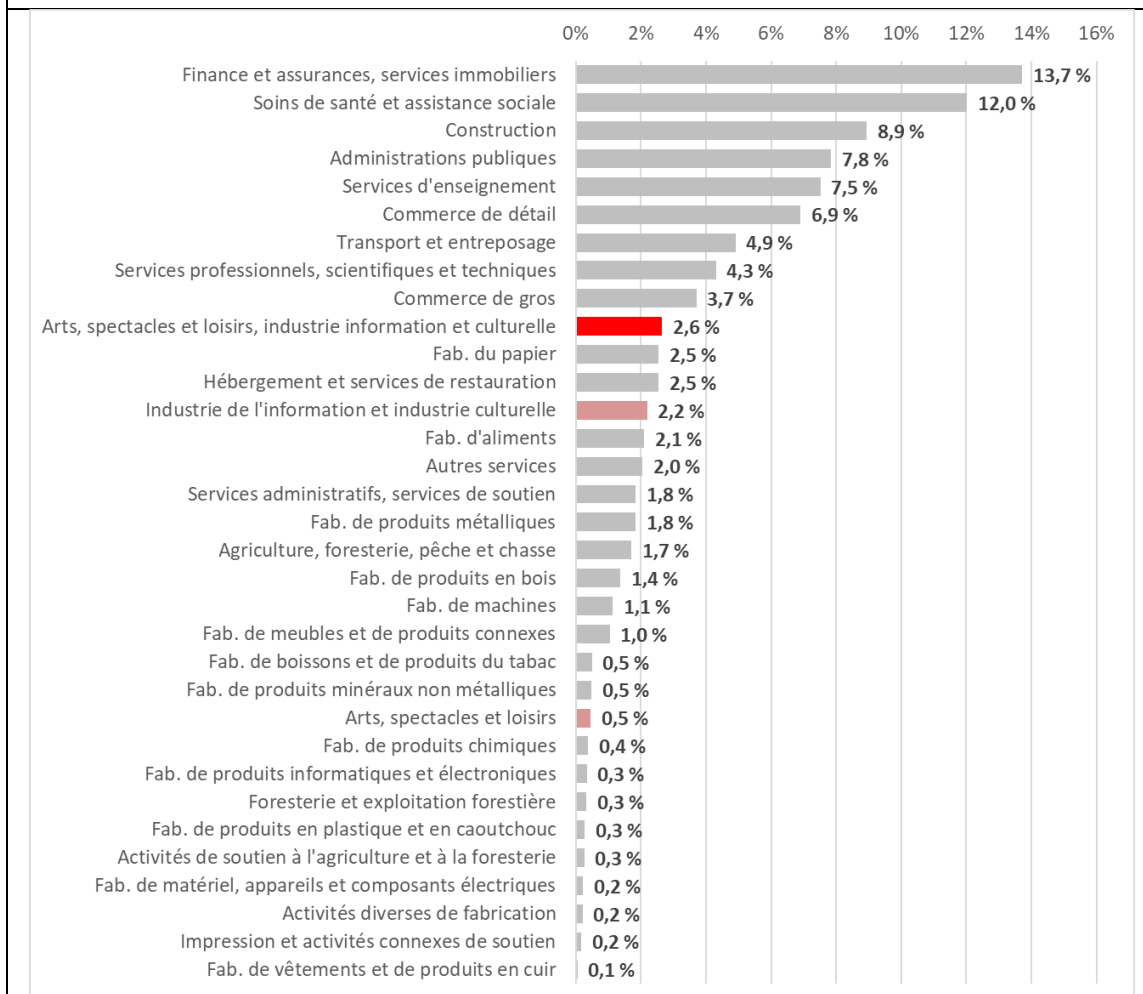
Figure 5. Part du grand secteur arts, spectacles et loisirs + industrie de l'information et industrie culturelle dans le PIB total de la région, 2023



Source : Institut de la statistique du Québec, Produit intérieur brut aux prix de base par industrie, régions administratives,

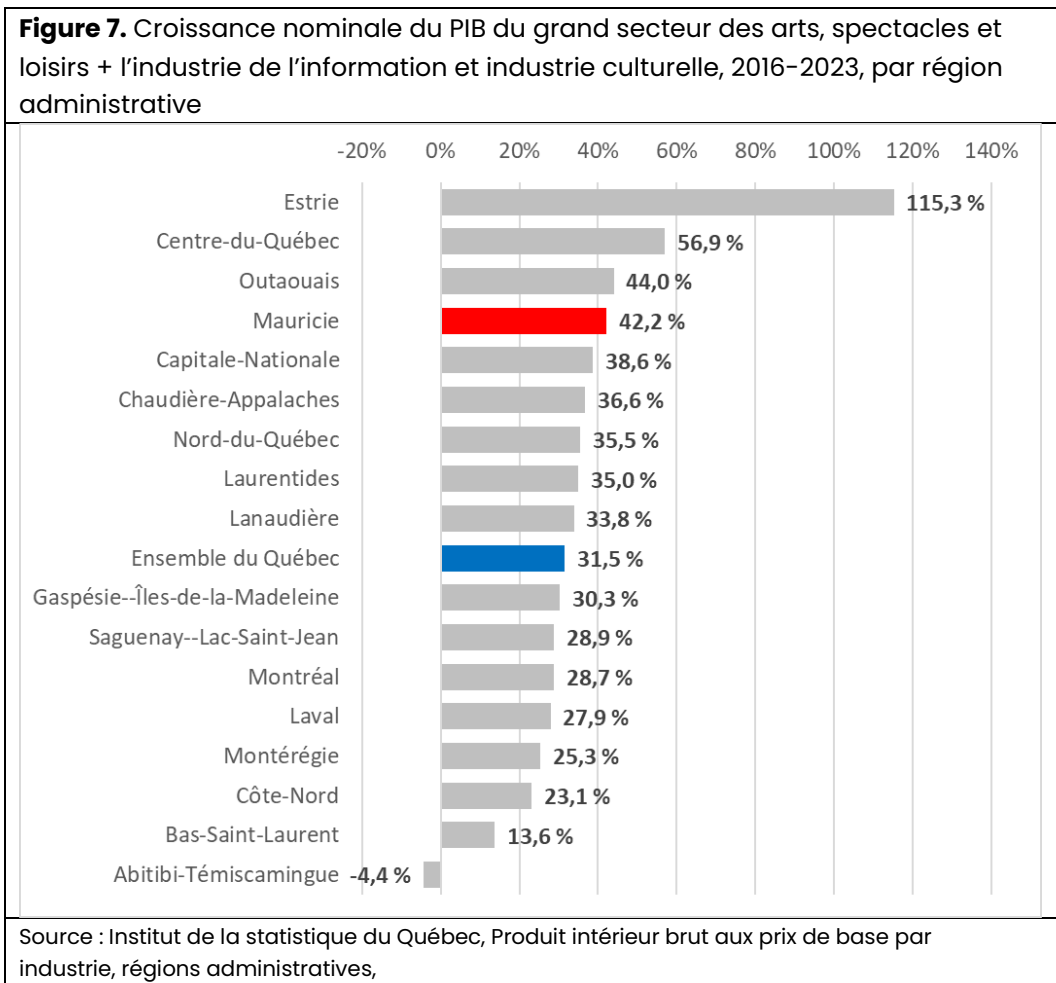
Pour mettre ce chiffre en perspective, nous comparons dans la figure 6 ce poids économique de 2,6 % du PIB à celui d'autres secteurs importants dans la région. Le grand secteur des arts, spectacles et loisirs, et de l'industrie de l'information et industrie culturelle arrive au 10^e rang parmi les secteurs de la Mauricie, sur 33 secteurs. Il détient notamment un poids économique plus important que plusieurs secteurs de spécialisation de la région, tels que la fabrication de papier (2,5 %), la fabrication de produits métalliques (1,8 %), la fabrication de produits en bois (1,4 %), la fabrication de meubles (1 %) et la foresterie et exploitation forestière (0,3 %).

Figure 6. Part de chaque secteur d'activité en pourcentage du PIB total de la Mauricie, 2023



Source : Institut de la statistique du Québec, Produit intérieur brut aux prix de base par industrie, régions administratives

Toujours dans le grand secteur des arts, spectacles et loisirs, et de l'industrie de l'information et industrie culturelle, la Mauricie a connu une croissance nominale du PIB de 42,2 % entre 2016 et 2023, soit la 4^e plus forte croissance parmi les 17 régions administratives du Québec.



2.3 Revenus

Le PIB offre une estimation de la valeur de la production d'un territoire ou d'un secteur d'activité. Une autre façon de mesurer l'importance économique en termes monétaires est de considérer l'ampleur des revenus des acteurs économiques. En général, tout revenu se retrouve réinjecté dans l'économie d'une façon ou d'une autre, soit en dépenses de produits et services, soit en produits d'épargne et de placement. Ainsi, en considérant l'importance des revenus, on peut estimer l'ampleur des retombées économiques, c'est-à-dire des dépenses injectées dans l'économie à partir des revenus d'une organisation ou d'un secteur d'activité. On réfère le lecteur à la section 1.3 pour une analyse des retombées économiques.

Pour obtenir une estimation des revenus plus spécifiquement pour la Mauricie, on se réfère aux données compilées dans notre enquête en ligne auprès des acteur-rices des arts et de la culture en Mauricie à propos des revenus des travailleur-euses autonomes et des budgets de fonctionnement des organismes et organisations. En estimant ces montants pour l'ensemble de la Mauricie, nous obtenons ainsi une valeur monétaire alternative au PIB pour caractériser l'importance économique des arts et de la culture en Mauricie.

Nous avons demandé aux travailleur-euses autonomes de nous indiquer le montant de leurs revenus provenant d'une pratique artistique (par exemple : cachets, honoraires, ventes d'œuvre, subventions, etc.) au courant de la dernière année (soit 2024-2025). Le revenu moyen des répondants à cette question se situe à 20 842 \$ par personne en 2024-2025. De plus, 42,6 % d'entre eux gagnent moins de 10 000 \$ (tableau 3). Seulement 9,9 % des travailleur-euses autonomes ont gagné 40 000 \$ ou plus dans cette période.

Tableau 3. Distribution des revenus totaux des travailleur-euses autonomes provenant d'une pratique artistique en 2024-2025

Revenus	Nb	%
Moins de 10 000 \$	43	42,6 %
Entre 10 000 \$ et 19 999 \$	21	20,8 %
Entre 20 000 \$ et 29 999 \$	12	11,9 %
Entre 30 000 \$ et 39 999 \$	15	14,9 %
40 000 \$ et plus	10	9,9 %
Total	101	100,0 %

Nombre de répondants sans réponse : 23

Au total, les 100 travailleur-euses autonomes ayant répondu à cette question ont généré des revenus totaux de 2,1 millions de dollars en 2024-2025 en Mauricie. En utilisant comme balise le nombre de membres individuels (ne représentant pas un organisme ou une organisation) que compte Culture Mauricie, soit 405 membres individuels, il nous manque donc le revenu de minimalement 305 personnes pour pouvoir évaluer l'ensemble des revenus du secteur dans la région. En appliquant le revenu moyen de l'échantillon, soit 20 842 \$ par personne, on peut estimer que le revenu total des travailleur-euses autonomes des arts et de la culture génère 8,46 M\$⁸ en Mauricie.

Tableau 4. Distribution du budget de fonctionnement des organismes et organisations en 2024-2025

Budget	Nb	%
Moins de 100 000 \$	14	28,6 %
Entre 100 000 \$ et 499 999 \$	16	32,7 %
Entre 500 000 \$ et 999 999 \$	8	16,3 %
Un million et plus	11	22,4 %
Total	49	100,0 %

Nombre de répondants sans réponse : 27

⁸ Soit, (305x20 842 \$) pour le revenu des individus manquant + 2 105 100 \$ au total pour les travailleurs-euses autonomes ayant répondu à cette question = 8 462 085 \$.

Du côté des organismes et organisations, plutôt que de demander leurs revenus, il nous est apparu qu'il leur serait plus simple de répondre à une question sur le montant de leur budget annuel, sachant que, pour la grande majorité d'entre eux, ils ont peu de marge de manœuvre pour des divergences importantes entre les revenus et les dépenses. Les 49 institutions ayant répondu à cette question ont géré un budget moyen de 1 144 478 \$ en 2024-2025. Le tableau 4 montre que la distribution des organisations/organismes en matière de budget est relativement similaire, mais le plus grand nombre d'entre elles (32,7 %) ont opéré un budget entre 100 000 \$ et 499 999 \$.

Au total, ces 49 organisations et organismes ont géré un budget de 56 millions de dollars en Mauricie en 2024-2025. En utilisant comme balise le nombre d'organisations et d'organismes qui sont membres de Culture Mauricie, soit 79 organisations et organismes, il manque donc le budget de 30 institutions minimalement. Pour estimer le budget total pour l'ensemble des institutions, nous appliquons la même interpolation que pour les travailleur-euses autonomes. En appliquant le budget moyen des organisations et organismes de l'échantillon, soit 1 144 478 \$ par institution, on peut estimer que le revenu total des organisations et organismes génère 90,4 M\$⁹ en Mauricie.

Tant les revenus des travailleur-euses autonomes que les budgets des organisations et organismes représentent autant de dépenses dans l'économie. Pour les travailleur-euses autonomes, une part de ces revenus deviendra leur revenu personnel qui sera ensuite dépensé en diverses dépenses de biens et services (alimentation, logement, vêtements, etc.). Ils doivent aussi couvrir les coûts de leur pratique (par exemple, achat de matériel, paiement des prestations de collaborateurs et prestataires, loyer d'un studio, agence de *casting*, etc.). De même, le budget des organisations et organismes sera consacré en dépenses de salaires (qui eux-mêmes deviendront des dépenses personnelles) ainsi qu'en différentes dépenses de fonctionnement. Selon les données de notre enquête en ligne, les organisations et organismes consacrent en moyenne 39,5 % de leur budget aux dépenses de salaires, mais ce pourcentage varie entre zéro et 85 % (voir la distribution de la part du salaire dans la figure A1 en annexe).

Au total, si on additionne les revenus des travailleur-euses autonomes et les budgets de fonctionnement des organisations et organismes, le secteur culturel a généré des revenus de 98,9 M\$ en 2024-2025 en Mauricie.

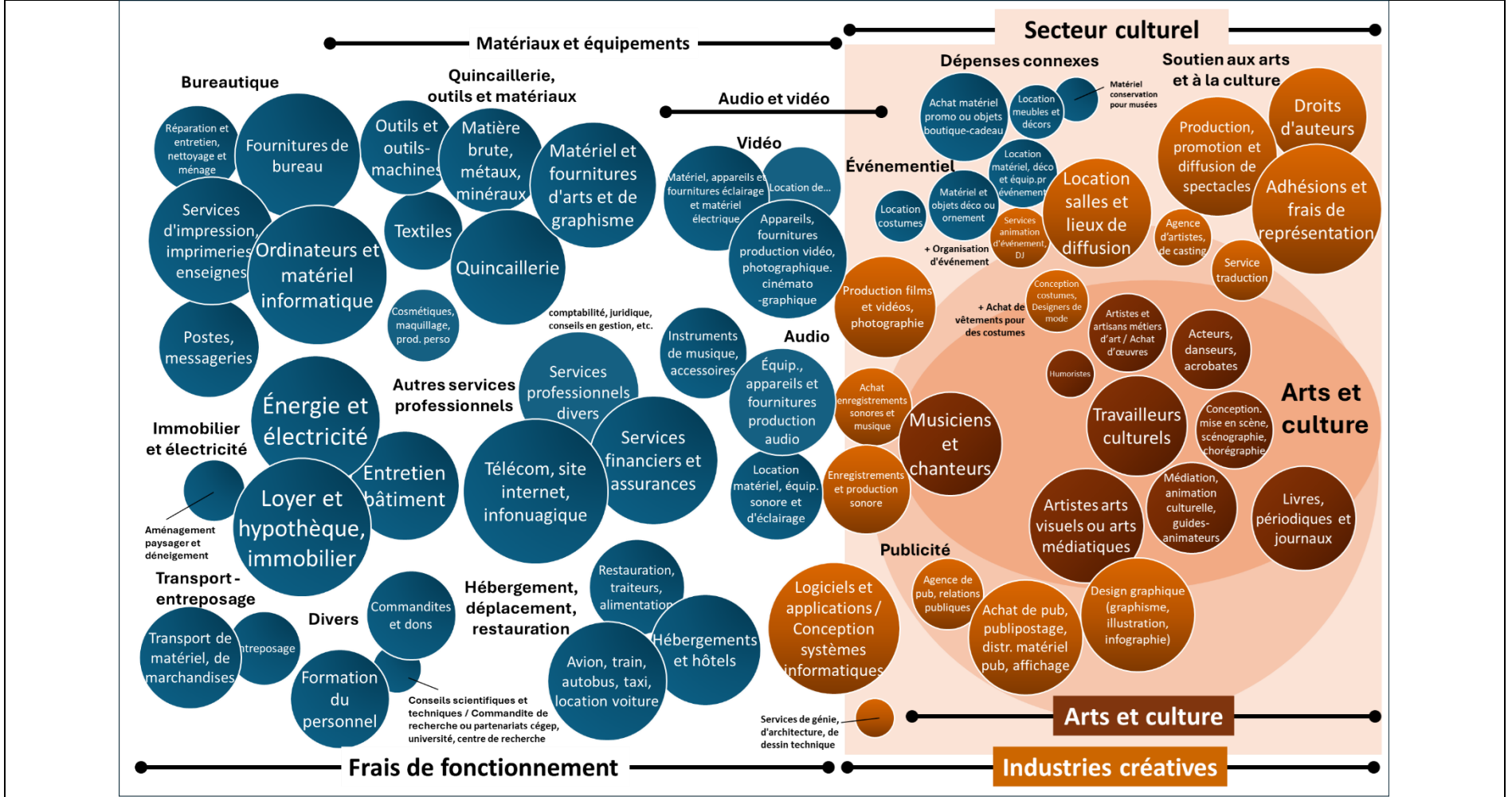
2.4 Dépenses

Nous avons présenté la notion de retombées économiques dans la section 1.3. Puisque ces retombées se calculent sur la base des dépenses injectées dans l'économie, nous nous intéressons dans cette section à la nature et à l'ampleur des dépenses des acteur·rices du milieu des arts et de la culture en Mauricie.

⁹ Soit, $(30 \times 1\,144\,478 \text{ \$})$ pour le budget des institutions manquantes + 56 M\$ au total pour les institutions ayant répondu à cette question = 90 413 780 \$.

Pour ce faire, nous utilisons des données compilées dans l'enquête en ligne auprès des acteur-rices des arts et de la culture de la Mauricie. Nous avons présenté aux répondants une liste très détaillée de 63 types de dépenses, couvrant les principales dépenses qu'un acteur économique pourrait encourir dans le domaine des arts et de la culture. Par conséquent, cette approche nous permet d'analyser les retombées directes des arts et de la culture selon la terminologie de la figure 1 de la section 1.3.

Figure 8. Importance de diverses dépenses dans le budget des répondants de l'enquête, taille des bulles proportionnelle à l'échelle moyenne de zéro (Aucune importance) à 5 (Très important)



Plus précisément, nous avons demandé aux répondants de quantifier le degré d'importance sur leur budget de chacune de ces dépenses, sur une échelle de 0 (Aucune importance) à 5 (Importance très élevée). Pour chaque dépense, nous calculons l'échelle moyenne entre 0 et 5. Plus cette échelle moyenne est élevée, plus la dépense est importante dans le budget des répondants en moyenne. Les résultats de cette analyse sont présentés dans la figure 8 dans laquelle l'aire de chaque bulle représente la valeur de l'échelle moyenne. Ainsi, nous pouvons observer visuellement l'importance de chaque dépense. De plus, nous avons regroupé les dépenses en différents types de grandes catégories. Dans le tableau A4 en annexe, nous présentons l'échelle moyenne de chaque dépense en ordre décroissant.

Les dépenses les plus importantes sont liées à des dépenses de fonctionnement de base telles que les services de télécommunications (téléphone, internet, etc.), l'électricité, les loyers et hypothèques, les services d'impression, les frais d'adhésions et de représentation, les services financiers et assurances, les fournitures de bureau, les ordinateurs et le matériel informatique et divers services professionnels. On note aussi les dépenses en logiciels et applications, mais celles-ci peuvent autant concerner des dépenses de fonctionnement (logiciels de bureautique par exemple) que le développement créatif d'applications et de systèmes informatiques spécifiques pour des projets de numérisation culturelle.

Parmi les dépenses importantes, on retrouve aussi des items plus spécifiques aux arts et la culture, tels que le matériel et les fournitures d'arts et de graphisme ou encore la production, promotion et diffusion de spectacles. Les dépenses de matériel et fournitures diverses de quincaillerie sont probablement liées aux besoins des artistes en arts visuels et en métier d'art. En lien avec les dépenses de promotion et diffusion, on peut aussi ajouter les dépenses d'achat en publicité et placement publicitaire.

L'importance des autres dépenses varie en fonction des besoins des différentes disciplines.

On remarque aussi que plusieurs dépenses des acteur-rices en arts et culture sont réinjectées directement dans ce milieu, par exemple pour des prestations d'artistes en arts visuels ou en arts médiatiques, de musicien-nes et chanteur-euses, de travailleur-euse culturelle, de services techniques en arts de la scène, de conception de son et d'éclairage, de médiation culturelle, de services d'animation culturelle, d'animation de patrimoine, de guides-animateur-rices, etc. Elles alimentent aussi d'autres professions des industries créatives (voir partie 1) – interreliées au milieu culturel – telles que les services de design et de graphisme, la production de films et de vidéos, les services d'enregistrements vidéo et les services photographiques, ainsi que les agences de publicité et les services de relations publiques.

De plus, il y a une série de dépenses connexes qui sont intimement liées au milieu de la culture, telles que les droits d'auteur, les agences et la représentation d'artistes et de *casting*, la location de salles et de lieux de diffusion, la location de meubles et de décors ou des dépenses événementielles (animateur-riche, DJ, décoration, équipement événementiel, etc.).

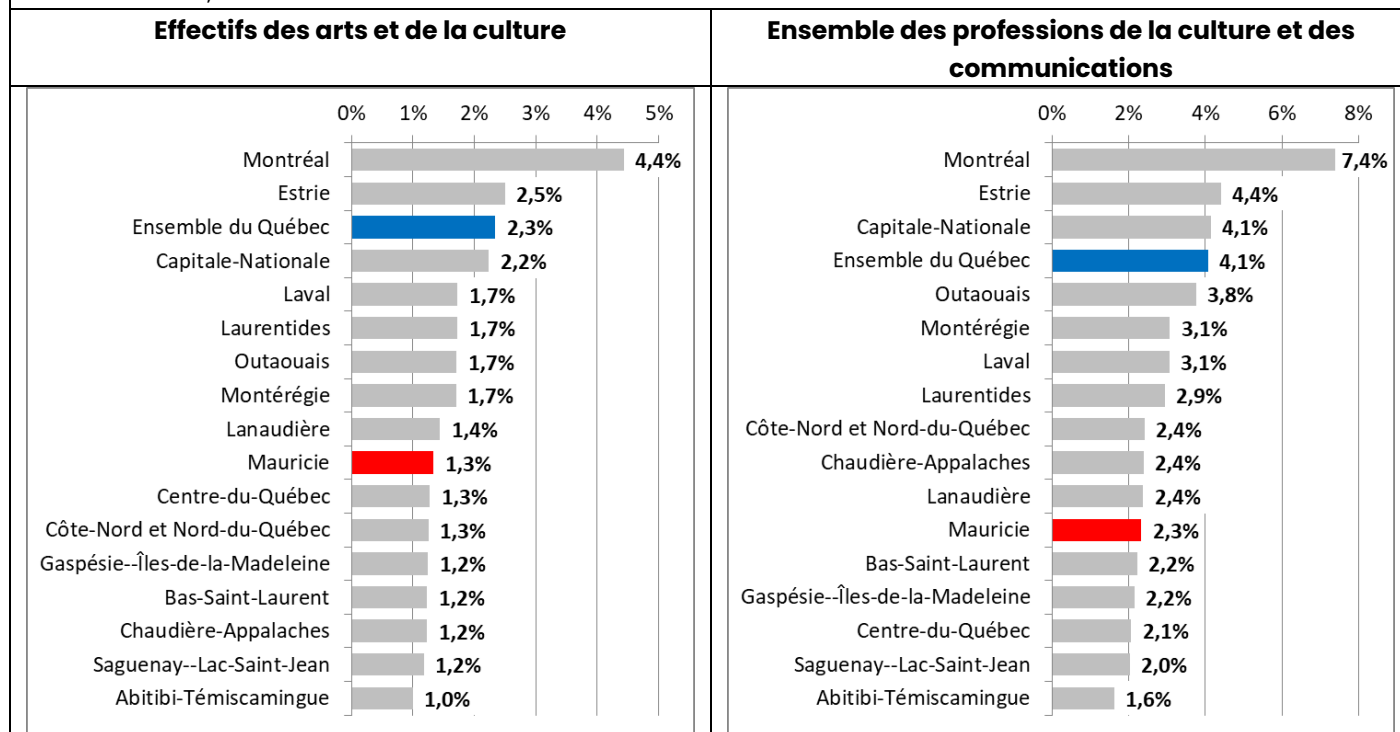
Enfin, il y a plusieurs dépenses pour les acteur·rices ayant des besoins en matière d'audiovisuel, que ce soit pour la location et l'achat d'équipements spécialisés (production vidéo, photographique et cinématographique, équipement sonore, équipement d'éclairage, production audio) que pour des prestations diverses (production de films et de vidéos, services d'enregistrements vidéo, services photographiques, services d'enregistrements sonores et production sonore).

En conclusion, les retombées directes des arts et de la culture – c'est-à-dire les dépenses réalisées par ses acteur·rices – sont extrêmement diverses, touchant à de nombreux secteurs de l'économie. Il y a bien sûr des dépenses qui reviennent directement au milieu culturel. Mais on note aussi des dépenses dans des secteurs très éloignés des arts et de la culture, tels que la quincaillerie, les machines-outils, l'hébergement, l'achat de textile, les services d'impression, l'achat de métaux et minéraux, l'aménagement paysager et le déneigement, etc. Par conséquent, les arts et la culture alimentent l'économie de plusieurs secteurs différents.

2.5 Emplois

Les statistiques par région administrative et par secteurs d'activité (selon la classification SCIAN) ne sont disponibles que pour l'agrégat « Information, culture et loisirs ». Il n'est donc pas possible de distinguer l'emploi relié spécifiquement aux arts et la culture des loisirs et de l'industrie de l'information. Par conséquent, nous utilisons plutôt une banque de données sur l'effectif des professions de la culture et des communications compilées par l'Institut de la statistique du Québec. Selon ces données, la Mauricie comptait en 2021 (dernières données disponibles) 1 635 personnes œuvrant spécifiquement dans le domaine des arts et de la culture. Cela représente 1,3 % de l'emploi total de la région (figure 9, panel de gauche), ce qui place la Mauricie au 10^e rang parmi les 17 régions administratives du Québec.

Figure 9. Part (%) des effectifs des professions de la culture et des communications par région administrative, 2021



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec. Pour l'emploi total : Statistique Canada. Tableau 14-10-0466-01. Caractéristiques de l'emploi selon la région économique.

Si on élargit l'analyse à l'ensemble des professions de la culture et des communications, les effectifs de la Mauricie s'élèvent à 2 855 personnes, soit 2,3 % de l'emploi total (figure 9, panel de droit). La région se positionne au 13^e rang quant à cette proportion.

Le tableau 5 ci-dessous liste les effectifs des professions de la culture et des communications. La 2^e colonne donne le nombre total de personnes par profession en Mauricie, les colonnes suivantes calculent la part en pourcentage de chaque profession dans les effectifs totaux des professions de la culture et des communications en Mauricie, dans l'ensemble du Québec et dans 10 régions administratives non métropolitaines¹⁰. La dernière colonne donne le ratio entre la part de la Mauricie et celle de l'ensemble du Québec : un ratio est plus grand que 1 indique que la Mauricie a une part plus importante que celle de l'ensemble du Québec. Ce ratio permet d'identifier rapidement dans le tableau 5 les professions dans lesquelles la Mauricie se distingue.

¹⁰ Afin de comparer la Mauricie avec des régions comparables, nous utilisons la part moyenne des 10 régions qui ne sont pas des composantes des régions métropolitaines de Montréal et de Québec : Bas-Saint-Laurent, Saguenay--Lac-Saint-Jean, Estrie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Laurentides, Montérégie et Centre-du-Québec.

Tableau 5. Part (%) de l'effectif par profession dans le total des professions de la culture et des communications en Mauricie, 2021

	Mauricie	Mauricie	Ensemble du	Moyenne 10 régions	Ratio
Directeur·rices de la culture et des communications	40	1,4 %	1,5 %	1,5 %	0,94
Directeurs de bibliothèques, d'archives, de musées et de galeries d'art	-	-	0,6 %	0,6 %	-
Directeurs de l'édition, du cinéma, de la radiotélévision et des arts de la scène	-	-	0,9 %	0,2 %	-
Professionnel·les et personnel technique de l'architecture	145	5,1 %	5,9 %	5,4 %	0,86
Architectes	40	1,4 %	3,2 %	1,7 %	0,43
Architectes paysagistes	-	-	0,3 %	-	-
Technologues et techniciens en architecture	100	3,5 %	2,3 %	2,8 %	1,51
Designers, concepteur·rices artistiques et artisans	455	15,9 %	21,5 %	21,9 %	0,74
Designers industriels	35	1,2 %	2,0 %	3,0 %	0,60
Designers graphiques et illustrateurs	175	6,1 %	11,2 %	8,9 %	0,55
Designers et décorateurs d'intérieur	125	4,4 %	3,8 %	5,2 %	1,14
Ensembliers de théâtre, dessinateurs de mode, concepteurs d'expositions et autres concepteurs artistiques	60	2,1 %	2,8 %	2,2 %	0,74
Artisans	60	2,1 %	1,4 %	2,1 %	1,46
Patronniers de produits textiles, d'articles en cuir et en fourrure	-	-	0,2 %	-	-
Professionnel·les des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	-	-	1,6 %	0,3 %	-
Bibliothécaires	-	-	1,0 %	0,5 %	-
Restaurateurs et conservateurs	-	-	0,2 %	0,1 %	-
Archivistes	-	-	0,4 %	0,2 %	-
Personnel technique et commis des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	190	6,7 %	3,6 %	4,7 %	1,85
Techniciens dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	75	2,6 %	1,5 %	1,7 %	1,79
Personnel technique des musées et des galeries d'art	50	1,8 %	0,7 %	0,5 %	2,47
Commis et assistants dans les bibliothèques	65	2,3 %	1,4 %	1,5 %	1,61

Professionnels de la rédaction, de la traduction, de la publicité et personnel professionnel assimilé des communications	850	29,8 %	32,0 %	28,9 %	0,93
Auteurs, rédacteur·rices et écrivain·es	40	1,4 %	2,8 %	1,5 %	0,50
Rédacteur·rices techniques	-	-	0,9 %	0,5 %	-
Réviseur·euses, rédacteur·euses-réviseur·euses et chefs du service des nouvelles	75	2,6 %	2,2 %	1,6 %	1,19
Journalistes	135	4,7 %	1,9 %	2,2 %	2,44
Professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques	445	15,6 %	19,0 %	17,6 %	0,82
Traducteur·rices, terminologues et interprètes	175	6,1 %	5,1 %	4,5 %	1,21
Professionnel·les des arts plastiques et des arts de la scène	440	15,4 %	14,9 %	13,2 %	1,03
Producteur·rices, réalisateur·rices, chorégraphes et personnel assimilé	120	4,2 %	5,9 %	4,2 %	0,71
Chefs d'orchestre, compositeur·rices et arrangeur·euses	-	-	0,5 %	0,1 %	-
Musicien·nes et chanteur·euses	145	5,1 %	3,5 %	3,8 %	1,44
Danseur·euses	-	-	0,8 %	0,6 %	-
Acteur·rices et comédien·nes	35	1,2 %	1,7 %	0,8 %	0,73
Peintres, sculpteur·rices et autres artistes des arts visuels	100	3,5 %	2,4 %	2,6 %	1,44
Photographes, technicien·nes en graphisme et personnel technique, et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélévision et des arts de la scène	630	22,1 %	18,1 %	21,4 %	1,22
Photographes	65	2,3 %	1,8 %	1,5 %	1,30
Cadreur·euses de films et cadreur·euses vidéo	-	-	0,6 %	0,2 %	-
Technicien·nes en graphisme	100	3,5 %	3,6 %	3,1 %	0,98
Technicien·nes en radiotélévision	-	-	0,1 %	0,1 %	-
Technicien·nes en enregistrement audio et vidéo	405	14,2 %	8,3 %	12,7 %	1,71
Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélévision et des arts de la scène	-	-	2,8 %	2,0 %	-
Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélévision, de la photographie et des arts de la scène	20	0,7 %	1,0 %	0,3 %	0,73
Annonceur·euses et autres artistes du spectacle	35	1,2 %	1,1 %	1,1 %	1,16
Annonceur·euses et autres communicateur·rices de la radio et de la télévision	-	-	0,7 %	0,9 %	-
Autres artistes du spectacle	-	-	0,4 %	0,1 %	-
Total	2 855				

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/2444

Relativement à l'ensemble du Québec et aux dix régions non métropolitaines du tableau 5, la Mauricie se distingue en particulier dans le nombre de personnels techniques des musées et des galeries d'art, de techniciens dans les bibliothèques et les services d'archives publiques, de techniciens en enregistrement audio et vidéo, et de journalistes. Dans une moindre mesure, le nombre de musicien·nes et chanteur·euses, ainsi que de peintres, sculpteur·rices et autres artistes des arts visuels est relativement élevé relativement aux dix autres régions. À l'opposé, le poids relatif est moindre en Mauricie pour les auteur·rices, rédacteur·rices et écrivain·nes, les architectes, les designers graphiques et illustrateur·rices, les designers industriels, et le personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène.

Si l'on observe le nombre absolu de personnes en Mauricie dans la 2^e colonne, les effectifs les plus importants sont les professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques (445), les techniciens en enregistrement audio et vidéo (405), les traducteur·rices, terminologues et interprètes (175), les designers graphiques et illustrateur·rices (175) et les designers industriels / Designers et décorateur·rices d'intérieur (160). Si on se concentre sur les professions d'artistes, les plus importants effectifs sont les musicien·nes et chanteur·euses (145) et les peintres, sculpteur·rices et autres artistes des arts visuels (100).

Nous pouvons aussi estimer l'emploi du milieu des arts et de la culture à partir de notre enquête en ligne auprès des acteur·rices des arts et de la culture de la Mauricie. Nous avons demandé aux répondants de nous indiquer combien de personnes au total (temps plein et temps partiel) ils employaient au moment de remplir le questionnaire, incluant eux-mêmes. Certains travailleur·euses autonomes ont répondu par le chiffre zéro, ce qui est impossible en comptant minimalement eux-mêmes – la très grande majorité ayant indiqué le chiffre 1. Nous pouvons supposer minimalement un emploi pour les travailleur·euses autonomes ayant répondu zéro. De plus, quelques travailleur·euses autonomes ont déclaré plus d'un emploi : il peut s'agir d'un collectif qui n'est pas une organisation ou un organisme, ou encore d'un individu qui s'est adjoint d'un ou deux employés. La moyenne d'emploi créée par travailleur·euse autonome dans l'échantillon est donc de 1,14 emploi. Ainsi, les 94 travailleur·euses autonomes ayant répondu à cette question ont généré au total 107 emplois en 2024-2025.

De leur côté, les 49 organisations et des organismes ayant répondu à cette question ont employé en moyenne 12,7 personnes en 2024-2025, ce chiffre variant entre 1 et 121 emplois, pour un total de 626 emplois générés. Notons que seulement huit de ces institutions (16,3 %) ont une taille de 25 emplois et plus.

Un total de 57 répondants n'a pas répondu à cette question de l'emploi. De plus, afin d'avoir un portrait de l'emploi de l'ensemble des arts et de la culture, il aurait fallu compiler l'information pour tous les acteur·rices du secteur dans la région. Puisque Culture Mauricie compte en Mauricie 405 membres individuels (ne représentant pas un organisme ou une organisation), et 79 organismes et organisations, il manque donc l'emploi pour minimalement 305 acteur·rices individuel·les et 30 organismes et organisations (y compris les répondants du sondage n'ayant pas spécifiquement répondu à cette question sur l'emploi).

Mais nous pouvons faire des interpolations afin d'estimer l'emploi total pour ces acteur-rices manquantes. En appliquant l'emploi moyen des travailleur-euses autonomes, soit 1,14 emploi, aux individus manquants, ainsi que l'emploi moyen des organismes ou organisations, soit 12,7 personnes, aux institutions manquantes, on arrive à un grand total de 1 470 personnes pour l'ensemble des arts et de la culture de la Mauricie.

2.6 Bénévoles

Dans l'enquête en ligne auprès des acteur-rices des arts et de la culture de la Mauricie, nous avons aussi demandé aux répondants de nous indiquer combien de bénévoles ont été impliqués dans leurs activités, que ce soit ponctuellement ou régulièrement, lors de la dernière année (soit 2024-2025).

Les répondants ont collaboré avec un total de 1 056 bénévoles en 2024-2025. Les organisations et des organismes ont impliqué en moyenne 19,6 bénévoles chacun, ce chiffre variant entre 0 et 25 bénévoles. Nous avons aussi 26 travailleur-euses autonomes ayant impliqué entre 1 et 7 bénévoles (en plus d'un répondant indiquant avoir collaboré avec 25 bénévoles).

Pour évaluer le nombre de bénévoles pour l'ensemble des arts et de la culture de la Mauricie, nous effectuons la même interpolation que pour l'emploi. En prenant le nombre moyen de bénévoles par travailleur-euse autonome – soit 1,04 – et le nombre moyen de bénévoles par institutions – soit 19,6, on peut estimer le nombre de bénévoles pour les acteur-rices n'ayant pas répondu au sondage. De cette façon, nous arrivons à un grand total estimé de 1 972 bénévoles par année.

2.7 Contributions sociales

Nous avons demandé aux répondants s'ils avaient déployé, dans le cadre de leur pratique professionnelle (excluant donc leurs implications réalisées à titre purement personnel), des activités, des initiatives ou des prestations ayant comme vocation ou comme retombées directes les contributions sociales dans les dernières années, parmi les suivantes :

- **Éducation** : persévérance et réussite scolaire, éveil aux arts et à la culture, interventions dans les écoles, sensibilisation aux métiers des arts et de la culture, importance des arts et de la culture, etc.
- **Intégration et inclusion sociale** : intégration de populations marginalisées, insertion sociale, réintégration sur le marché de l'emploi, promotion des valeurs d'inclusion, etc.
- **Cohésion sociale et vivre ensemble** : dialogue interculturel, compréhension mutuelle, connexion entre les personnes, ouverture à la diversité, etc.
- **Fierté, notoriété et identité** : sentiment d'appartenance et de fierté, rehausser l'identité culturelle, attraction et rétention de la main-d'œuvre, des résidents, des entreprises et des investisseurs, marketing territorial, modifier l'image de la communauté ou d'un quartier, notoriété régionale, etc.

- **Réduction de la criminalité et du vandalisme** : intégration des jeunes dans les quartiers difficiles, art public contre le vandalisme, intervention dans les prisons, réduction des tensions sociales, etc.
- **Citoyenneté** : valeurs démocratiques, encouragement à la participation citoyenne, taux de participation aux élections, implications aux élections, etc.
- **Revitalisation urbaine** : contribution à la revitalisation d'un quartier, d'une friche industrielle, etc.
- **Qualité de vie** : amélioration de la qualité de vie de la communauté.
- **Santé** : interventions en hôpital ou avec des malades, santé mentale, prévention en santé, sensibilisation à des enjeux de santé, mitigation de la douleur, etc.

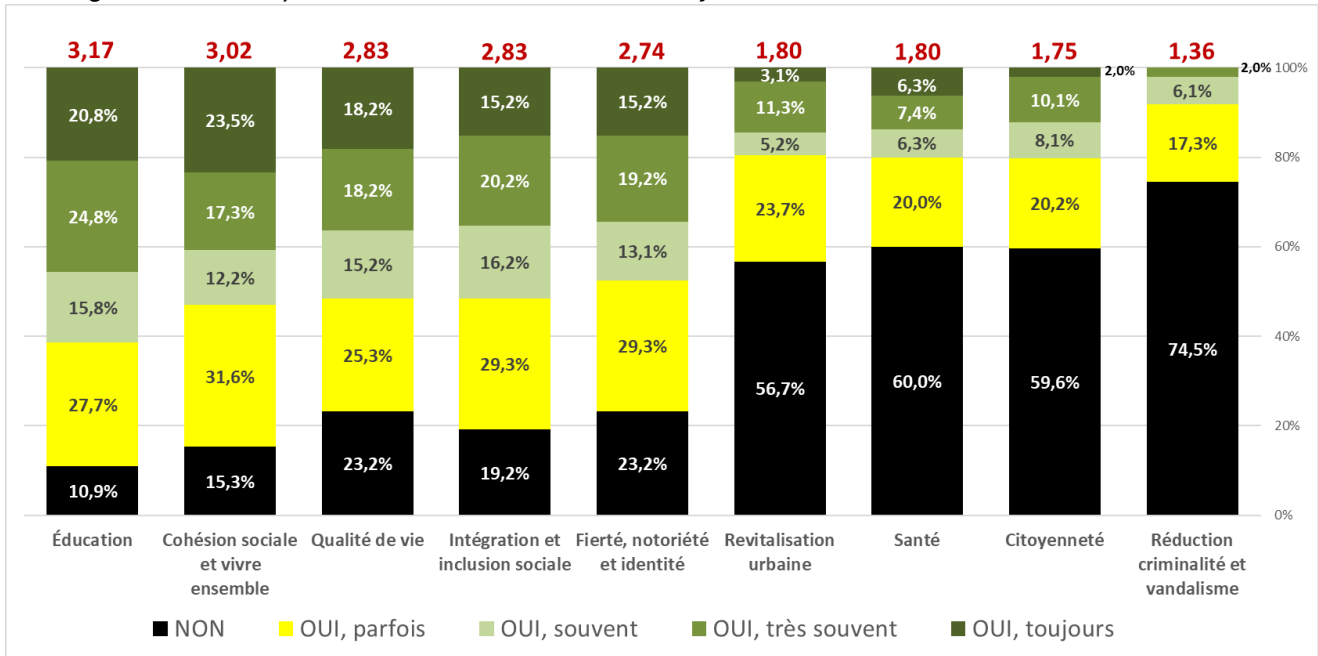
Pour chacune de ces retombées, les répondants étaient invités à répondre sur l'échelle suivante :

- 1 – NON
- 2 – OUI, parfois
- 3 – OUI, souvent
- 4 – OUI, très souvent
- 5 – OUI, toujours

Nous avons aussi calculé l'échelle moyenne de chaque contribution, entre 1 (Non) et 5 (OUI, toujours). Plus cette échelle moyenne est élevée, plus les répondants estiment que c'est une contribution importante découlant de leurs pratiques. Les résultats sont présentés dans la figure 10 ci-dessous, en ordre de l'échelle moyenne qui est indiquée en rouge au-dessus de la barre de chaque item.

Les contributions sociales les plus importantes sont l'éducation, avec 45,5 % des répondants ayant indiqué « OUI toujours » ou « OUI très souvent », et la cohésion sociale et le vivre ensemble (40,8 %). Dans une moindre mesure, on peut aussi mentionner la qualité de vie (36,4 %), l'intégration et l'inclusion sociale (35,4 %) et la fierté, la notoriété et l'identité régionale (34,3 %). Les autres items semblent moins importants, avec une forte proportion de répondants ayant répondu NON (plus de 50 %). Malgré cette importance relativement moindre, signalons tout de même qu'une proportion non négligeable de répondants ont sélectionné l'une des variantes du OUI à ces items : 43,3 % pour la revitalisation urbaine, 40,4 % pour la citoyenneté, 40 % pour la santé et 25,5 % pour la réduction de la criminalité et du vandalisme. C'est donc dire que les arts et la culture ont un impact sociétal à travers toutes ces contributions, mais à divers degrés.

Figure 10. Contributions sociales des répondants au sondage
En rouge : échelle moyenne entre 1 (Non) et 5 (OUI, toujours)



Source : calculs de l'auteur

2.8 Poids et retombées économiques

Le tableau 6 résume les données présentées précédemment, traçant le portrait du poids économique des arts et de la culture en Mauricie.

Le PIB de l'agrégat sectoriel arts, spectacles et loisir, industrie de l'information et industrie culturelle s'élève à 348,2 M\$, composé sur PIB des arts, spectacles et loisirs (60 M\$) et du PIB de l'industrie de l'information et industrie culturelle (288,2 M\$). Pour calculer les retombées économiques des arts et de la culture associées à ce PIB, nous utilisons les multiplicateurs d'entrées-sorties provinciaux de Statistique Canada, tels que décrits dans la section 1.3. Plus précisément, nous utilisons le multiplicateur du secteur des arts, spectacles et loisirs. Un PIB de 348,2 M\$ génère donc des retombées supplémentaires de 376,1 M\$ au Québec, soit un total de 724,4 M\$.

Comme nous l'avons expliqué précédemment, ces estimations surestiment le poids économique réel des arts et de la culture, car elles incluent des secteurs autres tels que les loisirs et les télécommunications. Par contre, les données de notre enquête en ligne se concentrent spécifiquement sur les acteur·rices des arts et de la culture. Sur la base d'interpolations calculées à partir de l'échantillon de répondants, nous avons estimé que les arts et la culture génèrent un poids économique de 98,9 M\$ en Mauricie. Ce chiffre représente une évaluation intermédiaire entre le PIB des arts, spectacles et loisir (60 M\$) et celui de l'industrie de l'information et industrie culturelle (288,2 M\$). Ainsi, il s'approche possiblement de la vraie valeur du poids économique spécifique aux arts et à la culture, excluant les loisirs et l'industrie de l'information, mais incluant l'industrie culturelle. Par

conséquent, nous retenons ce chiffre comme estimation du poids économique des arts et de la culture en Mauricie. En utilisant la méthode des multiplicateurs, ce poids économique de 98,9 M\$ génère des retombées économiques supplémentaires de 106,8 M\$, soit un total de 205,7 M\$.

Tableau 6. Résumé des estimations du poids économique et des retombées économiques des arts et de la culture en Mauricie

	Part (%) PIB	Retombées éco.	Impact total
PIB (2023)			
Arts, spectacles et loisirs	60 M\$	0,5 %	
Industrie de l'information et industrie culturelle	288,2 M\$	2,2 %	
Arts, spectacles et loisirs + Industrie de l'information et culturelle	348,2 M\$	2,6 %	376,1 M\$
			724,4 M\$
Revenus			
Revenus estimés à partir de notre enquête auprès des acteur·rices des arts et de la culture de la Mauricie (2024-2025)	98,9 M\$	0,8 %	106,8 M\$
			205,7 M\$
	Part (%) emploi total	Retombées d'emplois	Nombre total
Emploi			
Information, culture et loisirs (2025)	3 000	3,0 %	1 541
Effectif des professions des arts et de la culture (2021)	1 635	1,3 %	1 541
Ensemble professions de la culture et des communications (2021)	2 855	2,3 %	1 541
Emploi estimé à partir de notre enquête auprès des acteur·rices des arts et de la culture de la Mauricie (2024-2025)	1 470	1,0 %	1 541
			3 011
Bénévoles			
Nombre estimé à partir de notre enquête auprès des acteur·rices des arts et de la culture de la Mauricie (2024-2025)	1 972		

L'estimation du nombre d'emplois spécifiquement dans les arts et la culture se heurte aux mêmes écueils que celle du PIB, soit la définition des secteurs. Les données provenant de Statistique Canada présentent le nombre d'emplois pour le secteur « information, culture et loisirs », soit 3 000 emplois en 2025, ce qui inclut un certain nombre d'emplois dans le secteur de l'information qui n'entre pas dans la définition des arts et culture. Cependant, l'enquête sur les effectifs des professions de la culture et des communications de l'ISQ donne le détail de l'emploi par profession, ce qui nous permet de sélectionner uniquement celles associées aux arts et à la culture, mais ces données datent de 2021. Selon cette enquête, l'ensemble des professions de la culture et des communications s'élève à 2 855 personnes, ce qui

s'approche de l'estimation de 3 000 personnes de Statistique Canada si l'on tient compte de la croissance de l'emploi entre 2021 et 2025. En conservant uniquement les professions des arts et de la culture, on arrive à 1 635 emplois en 2021. Selon nos estimations des données de notre enquête en ligne auprès des acteur·rices du secteur, l'emploi en arts et culture en Mauricie s'élèverait à 1 470 personnes, ce qui se rapproche du précédent chiffre de 1 635 emplois.

À ces chiffres d'emplois, nous pouvons aussi ajouter les emplois supplémentaires générés par les dépenses découlant des activités économiques des arts et de la culture. Parmi ses estimations des multiplicateurs d'entrées-sorties provinciaux, Statistique Canada calcule un multiplicateur d'emplois, c'est-à-dire combien d'emplois seraient créés par la création d'un million de dollars en PIB supplémentaire. Nous pouvons estimer qu'un poids économique de 98,9 M\$ (chiffre retenu) génère 1 541 emplois supplémentaires, soit un total variant entre 3 011 et 4 541 emplois.

Enfin, nous avons estimé que les acteur·rices des arts et de la culture en Mauricie collaborent au total avec 1 972 bénévoles par année.

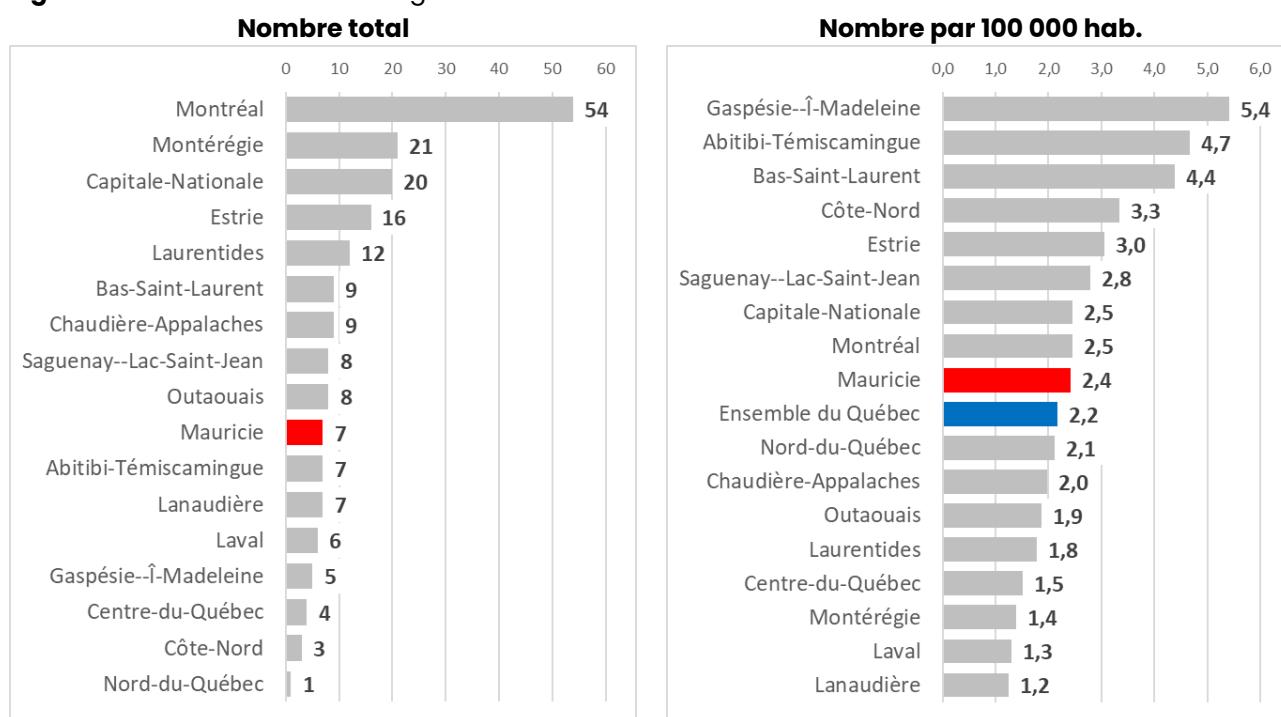
Partie 3 – Vitalité culturelle

Dans cette section, nous brossons un portrait de la vitalité culturelle des arts et de la culture en Mauricie. À partir des données présentées dans cette section, nous construisons un indice composite de vitalité culturelle comparant la Mauricie avec les autres régions administratives (RA) du Québec. Cet indice sera discuté dans la dernière sous-section de la présente section.

3.1 Livres et librairies

La Mauricie compte sept librairies (figure 11, panel de gauche), soit 2,4 librairies par 100 000 habitants (figure 11, panel de droite), ce qui lui donne le 9^e rang parmi les RA.

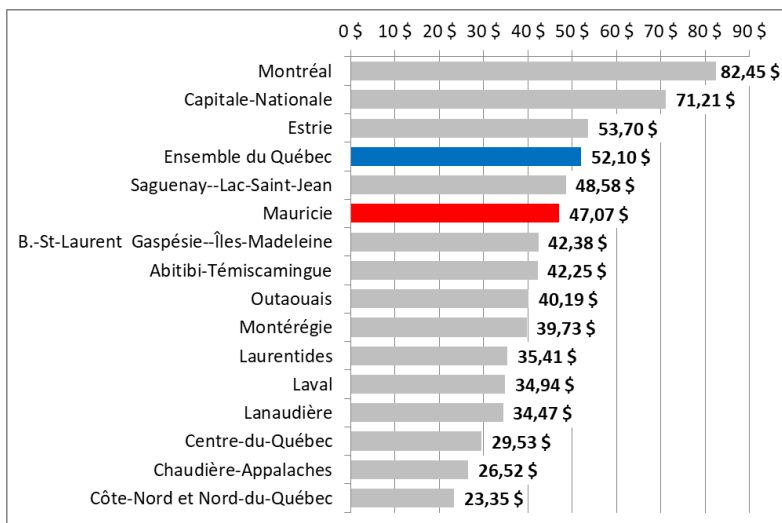
Figure 11. Nombre de librairies agréées



Source : <https://www.quebec.ca/culture/encadrement-livre/trouver-librairie-editeur-distributeur-agree>

La Mauricie se situe au 5^e rang parmi les RA pour la valeur des ventes de livres neufs par habitant (figure 13), avec un montant moyen de 47,07 \$ par habitant, un niveau légèrement inférieur à l'ensemble du Québec (42,10 \$).

Figure 13. Valeur des ventes de livres neufs, par habitant, moyenne annuelle 2022–2024

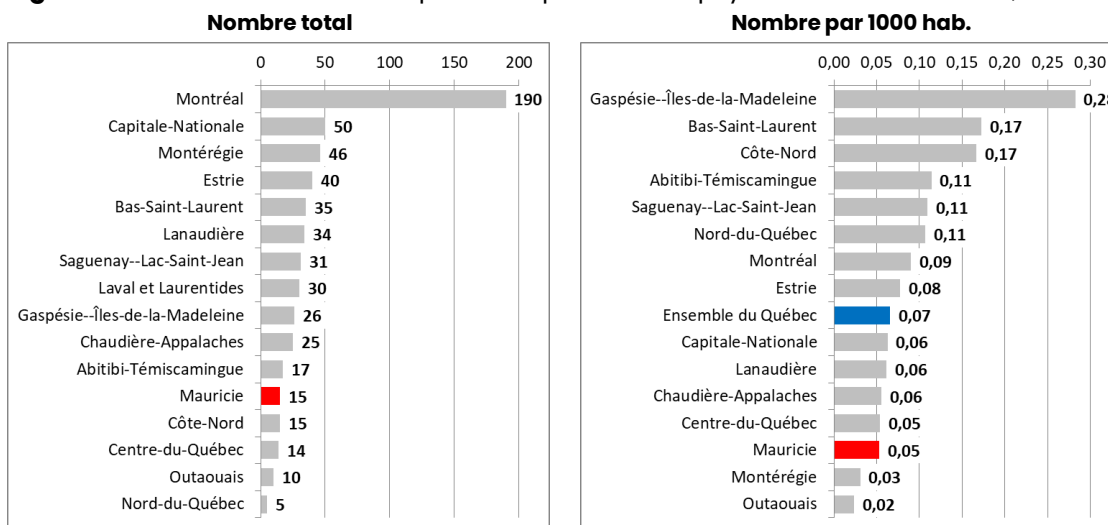


Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3.2 Arts de la scène

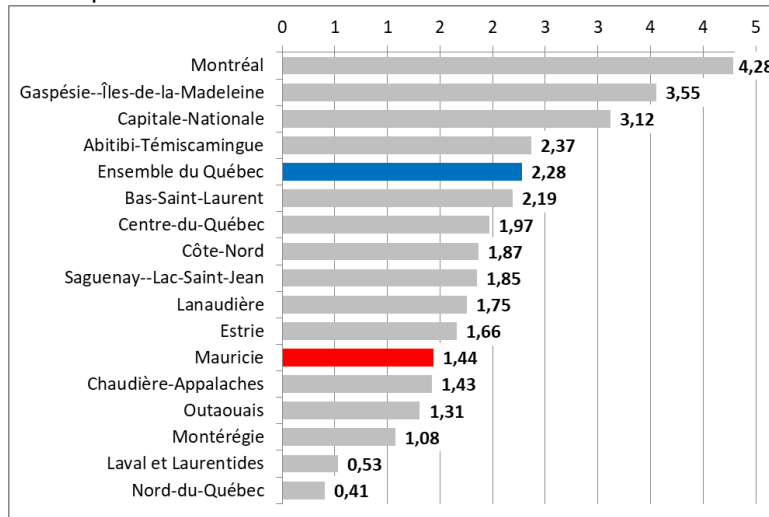
Dans le domaine des arts de la scène, la Mauricie peut compter sur 15 salles de spectacle (figure 12, panel de gauche), ce qui place la région au 12^e rang parmi les RA. Si l'on tient compte de la taille de sa population, elle compte 0,05 salle par 1000 habitants (figure 12, panel de droite), ce qui lui donne un rang similaire (12^e), alors que l'ensemble du Québec affiche 0,07 salle par 1000 habitants. La Mauricie a donc un petit retard concernant le nombre de salles.

Figure 12. Nombre de salles utilisées pour des représentations payantes en arts de la scène, 2023



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.
 La situation est similaire pour le nombre de représentations payantes en arts de la scène (figure 13), avec 1,44 représentation par habitant (11^e rang), contre 2,28 dans l'ensemble du Québec.

Figure 13. Nombre de représentations payantes en arts de la scène par habitant, 2023



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Malgré un nombre de salles et de représentations relativement plus faible, la Mauricie se distingue cependant quant à la performance par salle et par représentation. Par habitant, les salles de la Mauricie attirent un total de 266 938 personnes en 2023 (figure 14, panel de gauche), soit 0,94 représentation par habitant, ce qui représente le 3^e rang au Québec. De même, le taux d'occupation de l'assistance payante (figure 14, panel de droite) est de 67 %, soit le 6^e rang, avec le même pourcentage que dans l'ensemble du Québec.

Figure 14. Assistance totale pour des représentations payantes en arts de la scène, par habitant, 2023

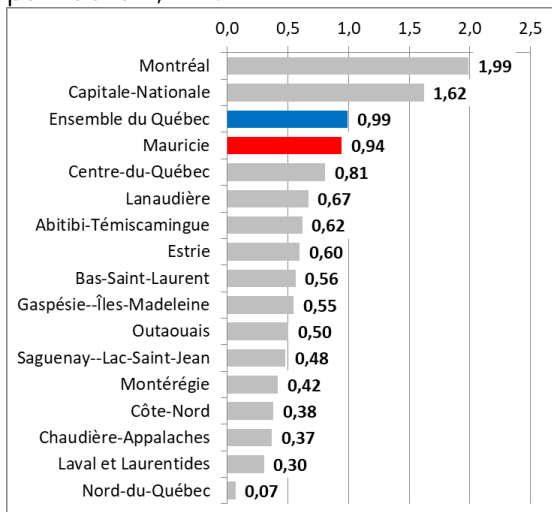
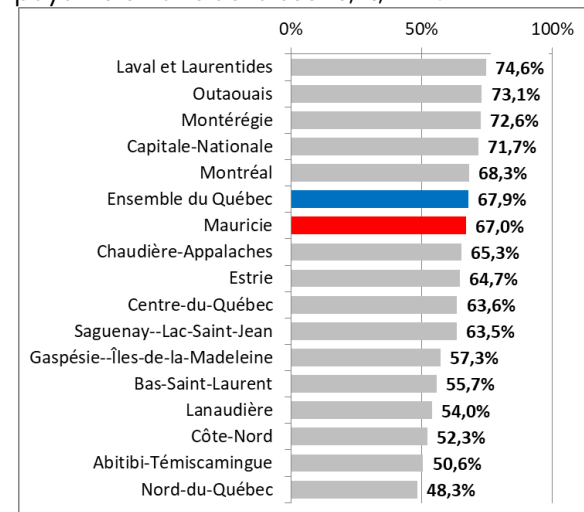


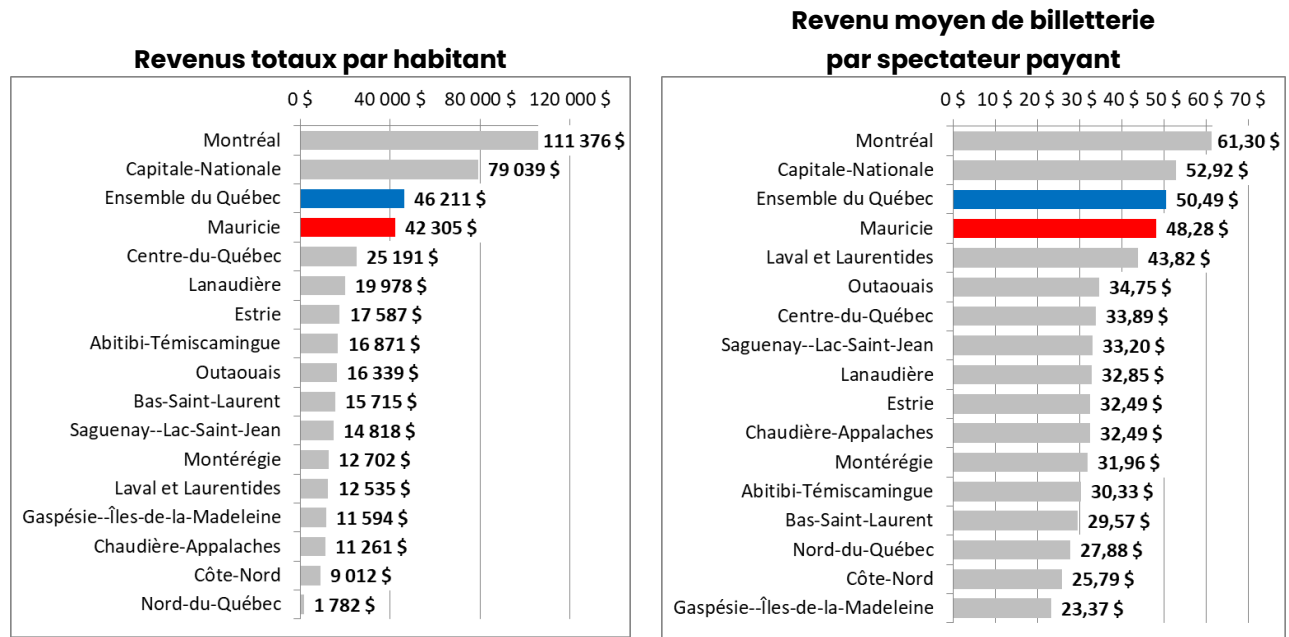
Figure 15. Taux d'occupation de l'assistance payante en arts de la scène, %, 2023



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La Mauricie se distingue aussi par les revenus de billetteries. En 2023, les spectacles d'arts de la scène en Mauricie ont généré 11,9 M\$ de revenus de billetterie, soit 42 305 \$ par habitant (figure 16, panel de gauche), ce qui lui donne le 3^e rang au Québec. De même, la région arrive au 3^e rang pour le revenu moyen de billetterie, soit 48,28 \$ par spectateur (figure 16, panel de droite)¹¹. La performance financière des salles de la Mauricie en arts de la scène est donc très proche de l'ensemble du Québec, comme l'illustrent les deux classements de la figure 16.

Figure 16. Revenus de billetterie des représentations payantes en arts de la scène, 2023



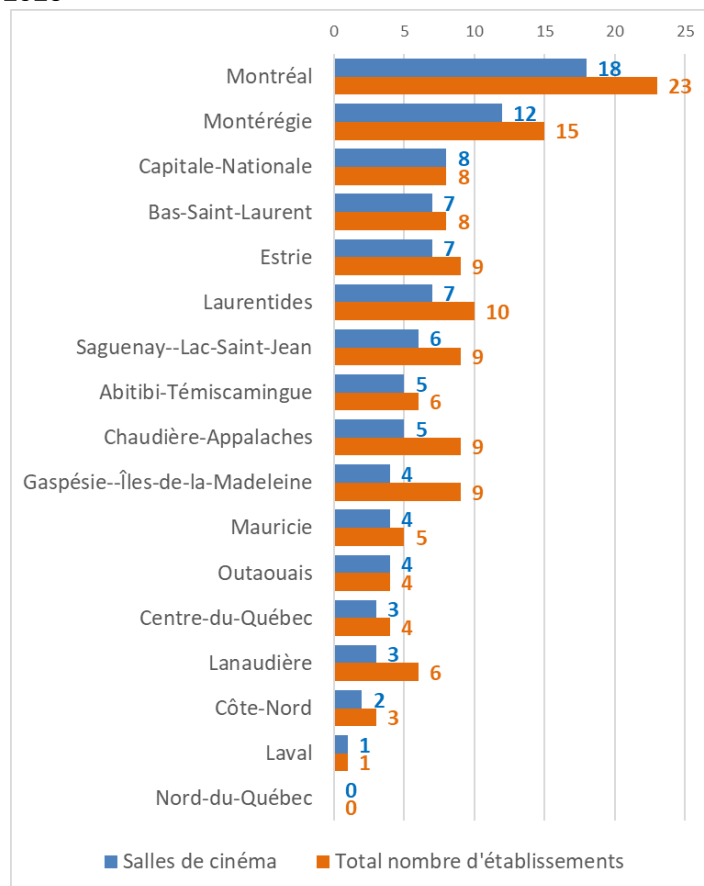
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

¹¹ Notons que le panel de gauche de la figure 16 indique les revenus totaux par habitant de la Mauricie tandis que le panel de droite montre le revenu moyen par spectateur payant.

3.3 Cinéma

La figure 17 montre le nombre de salles de cinéma par RA en 2025, ainsi que le nombre total d'établissements présentant des œuvres cinématographiques puisqu'il existe plusieurs ciné-clubs et organisations qui projettent des films dans des salles autres qu'un cinéma (par exemple dans une maison de la culture ou la salle de spectacle d'un CÉGEP). La Mauricie compte quatre cinémas, en plus de Ciné Trois-Rivières qui présente des films au Séminaire Saint-Joseph, pour un total de cinq établissements.

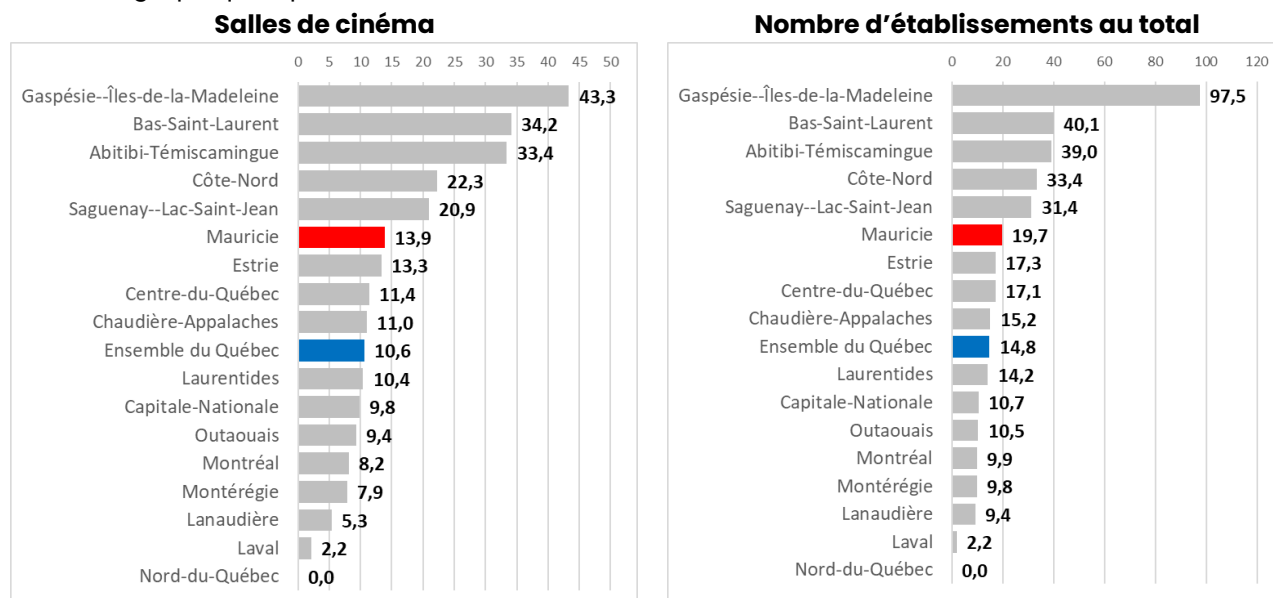
Figure 17. Nombre de salles de cinéma et nombre de salles présentant des œuvres cinématographiques, 2025



Source : Recension de l'auteur, sur la base du site <https://www.cinemacllock.com/>, ainsi que du répertoire des membres de l'Association des propriétaires de cinémas du Québec (APCQ) et de l'Association des cinémas parallèles du Québec.

Si on tient compte de la taille de la population (figure 18), la Mauricie dispose de 13,9 salles de cinéma par 100 000 habitants (6^e rang), et 19,7 établissements présentant des œuvres cinématographiques (7^e rang), soit des niveaux supérieurs à l'ensemble du Québec (respectivement 10,6 cinémas et 14,8 établissements).

Figure 18. Nombre de salles de cinéma et nombre de salles présentant des œuvres cinématographiques, par 100 000 habitants, 2025

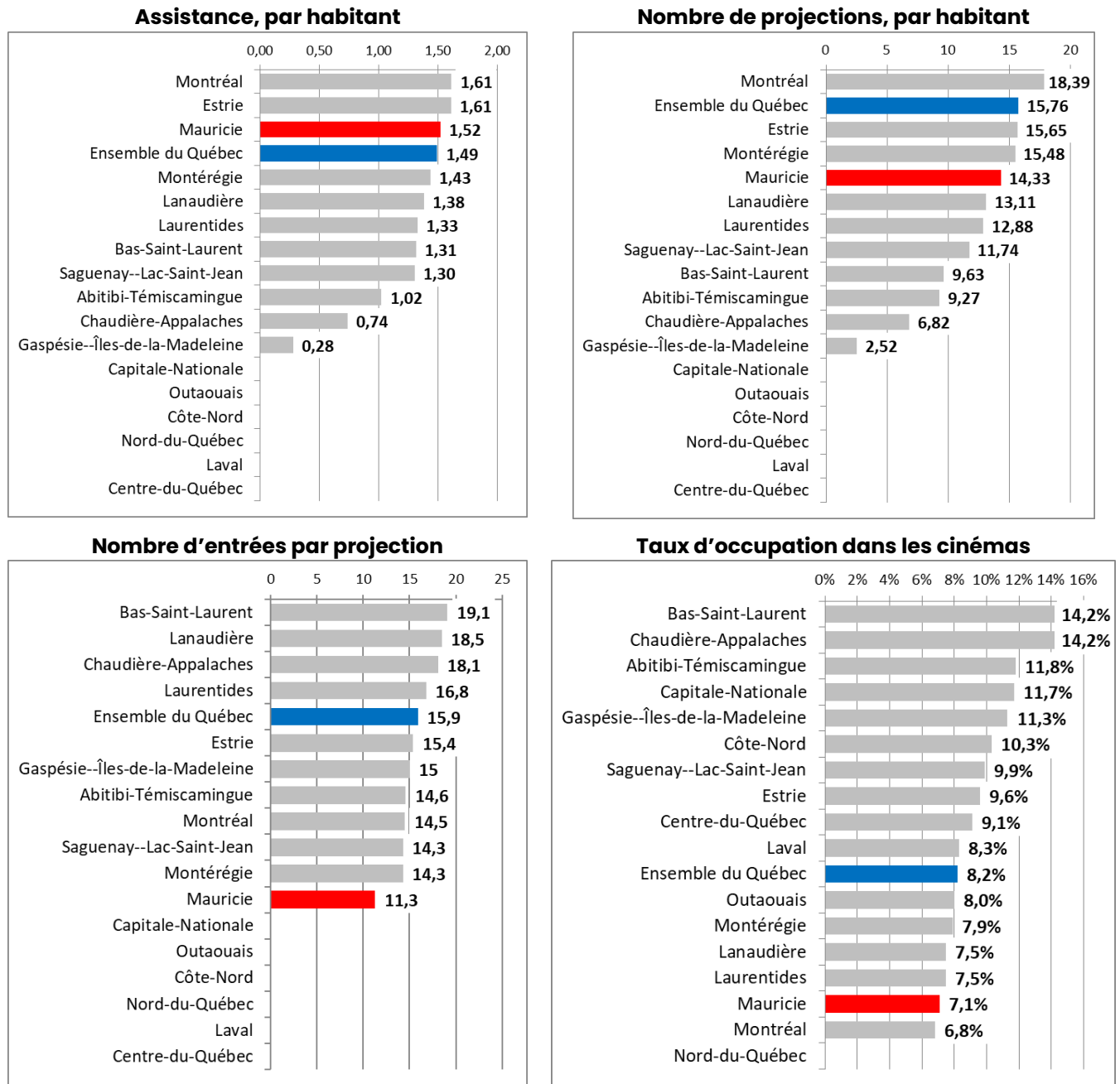


Source : Recension de l'auteur, sur la base du site <https://www.cinemasclock.com/>, ainsi que du répertoire des membres de l'Association des propriétaires de cinémas du Québec (APCQ) et de l'Association des cinémas parallèles du Québec.

La figure 19 illustre la performance des salles de cinéma du Québec. Cependant, il faut noter que les données sont manquantes pour plusieurs RA. Le rang de la Mauricie s'applique donc au nombre de RA pour lesquelles les données sont disponibles.

Les quatre salles de cinéma de la Mauricie ont attiré une assistance de 437 981 personnes en 2024, soit 1,52 personne par habitant (3^e rang). Elles ont totalisé 4 133 023 projections en 2024, soit 14,33 projections par habitant (4^e). La performance des salles de la Mauricie est moins bonne en matière d'assistant par projection, avec 11,3 entrées par projection (11^e, dernière) et un taux d'occupation de seulement 7,1 % (14^e, avant-dernier rang).

Figure 19. Résultats des établissements cinématographiques, 2024

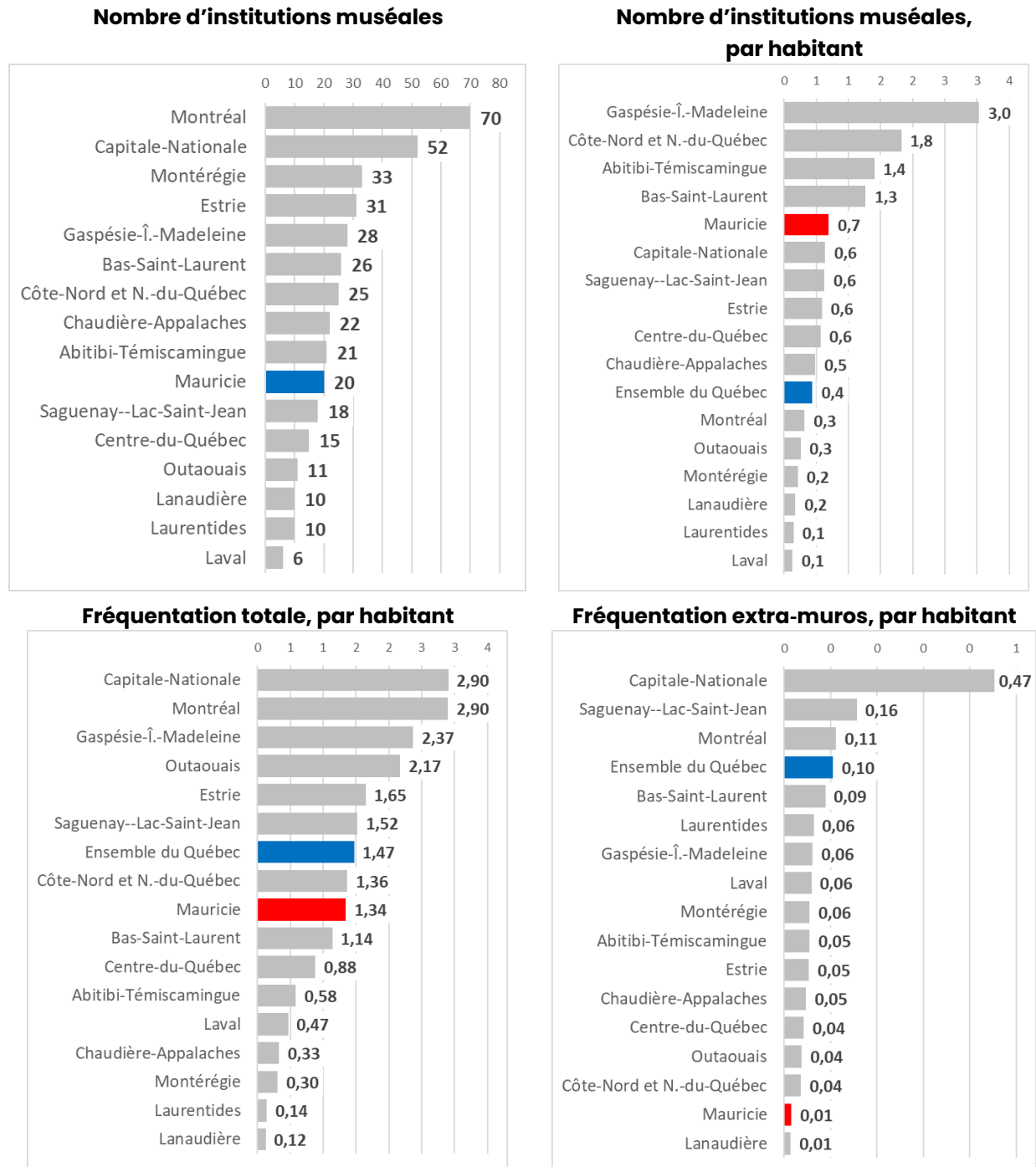


Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3.4 Musées

Il existe une vingtaine d'institutions muséales en Mauricie (figure 20), ce qui représente 0,7 institution par 10 000 habitants (5^e rang), ce qui est plus élevé que dans l'ensemble du Québec (0,4). En termes de fréquentation, les institutions muséales de la Mauricie ont cumulé 387 714 entrées en 2024, soit 1,34 entrée par habitant (8^e). Cependant, la fréquentation extra-muros reste relativement faible en Mauricie, avec seulement 4 304 entrées, soit 0,01 entrée par habitant (15^e, avant-dernière).

Figure 20. Fréquentation des institutions muséales, 2024

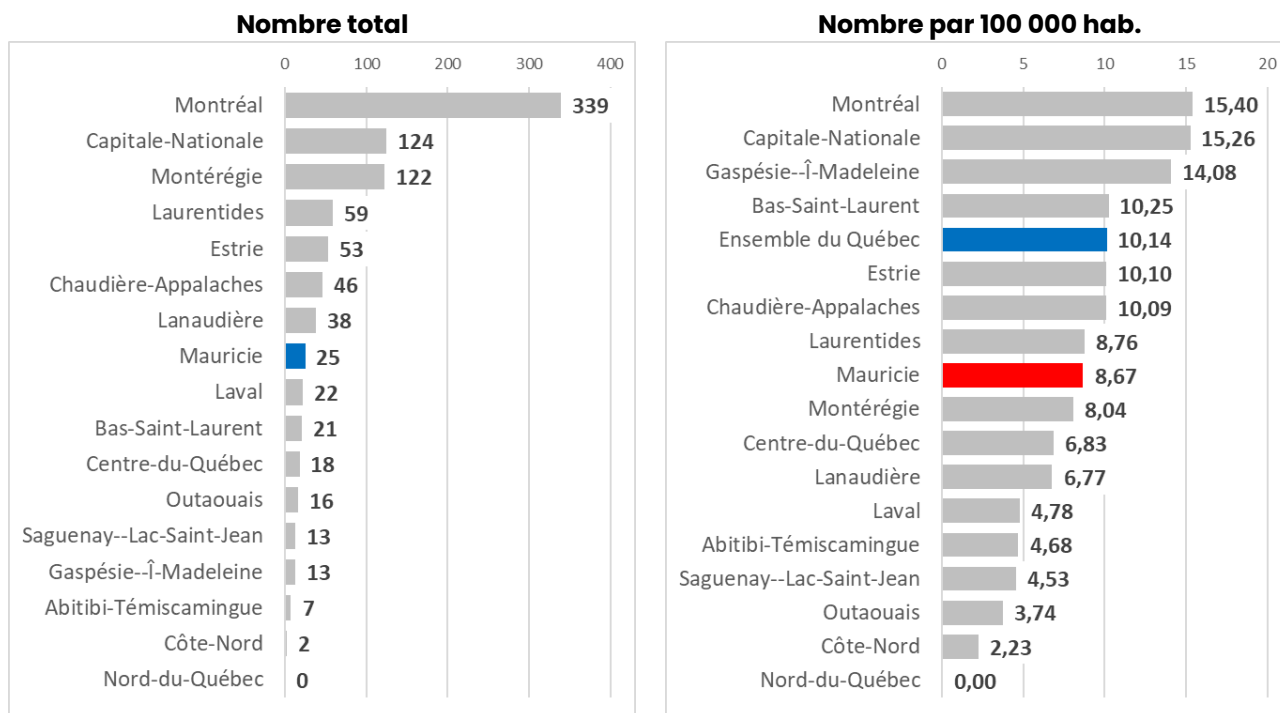


Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3.5 Métiers d'art

Selon le répertoire en ligne du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), la Mauricie compte 25 artisans (figure 21), soit 8,67 artisans par 100 000 habitants positionnant la région au 8^e rang parmi les RA, alors ce que ce chiffre monte à 10,14 dans l'ensemble du Québec.

Figure 21. Nombre de membres professionnels du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ)



Source : Répertoire en ligne du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), https://www.metiersdart.ca/repertoire_artisan.php

3.6 Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise

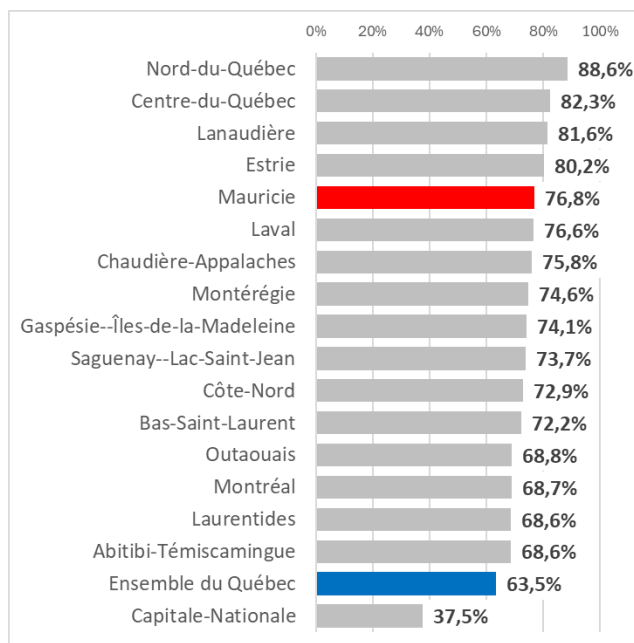
Les dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise en Mauricie s'élevaient à 29,7 M\$ en 2022-2023 (données les plus récentes), soit 103,01 \$ par habitant (tableau 7), ce qui donne à la région le 8^e rang parmi les régions administratives. Elle affiche ce 8^e rang tant pour les dépenses internes que les dépenses externes par habitant. Les dépenses externes représentent 76,8 % des dépenses totales en Mauricie en 2022-2023 (figure 22), soit le 5^e rang parmi les RA.

Tableau 7. Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise par habitant, 2022-2023

	Dépenses internes	Dépenses externes	Dépenses directes totales
Capitale-Nationale	270,34 \$ 1	162,14 \$ 2	432,47 \$ 1
Montréal	122,81 \$ 2	270,14 \$ 1	392,95 \$ 2
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	53,19 \$ 3	152,39 \$ 3	205,58 \$ 3
Ensemble du Québec	65,55 \$	113,99 \$	179,53 \$
Abitibi-Témiscamingue	49,93 \$ 4	109,08 \$ 4	159,00 \$ 4
Bas-Saint-Laurent	37,29 \$ 5	97,00 \$ 5	134,29 \$ 5
Côte-Nord	35,78 \$ 6	96,21 \$ 6	131,99 \$ 6
Saguenay--Lac-Saint-Jean	30,00 \$ 7	84,14 \$ 7	114,14 \$ 7
Mauricie	23,91 \$ 8	79,10 \$ 8	103,01 \$ 8
Centre-du-Québec	13,55 \$ 12	62,82 \$ 9	76,37 \$ 9
Estrie	14,64 \$ 11	59,46 \$ 10	74,11 \$ 10
Outaouais	19,45 \$ 9	42,99 \$ 11	62,44 \$ 11
Chaudière-Appalaches	12,81 \$ 13	40,20 \$ 13	53,01 \$ 12
Laurentides	15,54 \$ 10	33,96 \$ 15	49,50 \$ 13
Montérégie	12,34 \$ 14	36,28 \$ 14	48,62 \$ 14
Nord-du-Québec	5,47 \$ 17	42,64 \$ 12	48,11 \$ 15
Laval	10,03 \$ 15	32,78 \$ 16	42,81 \$ 16
Lanaudière	7,35 \$ 16	32,53 \$ 17	39,88 \$ 17

Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture.

Figure 22. Part (%) des dépenses externes dans le total des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise, 2022-2023



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture.

Le tableau 8 ci-dessous calcule la part des dépenses de chaque discipline dans le total des dépenses pour une sélection de régions, ainsi que l'ensemble du Québec. La 3^e colonne montre le ratio entre la part de la Mauricie et celle de l'ensemble du Québec par discipline. Un ratio plus grand que 1 indique que la discipline prend une plus large part des dépenses en Mauricie que dans l'ensemble du Québec, et inversement pour un ratio plus petit que 1. Cet exercice permet d'identifier les disciplines dans lesquelles la Mauricie se distingue. La 4^e colonne donne le pourcentage moyen des dix autres régions indiquées dans le tableau 8.

La Mauricie se distingue particulièrement dans les festivals et événements à caractère culturel, avec une part de 9,3 %, soit le pourcentage de loin le plus élevé parmi les régions indiquées dans le tableau 8 et les variétés en arts de la scène (9,6 %) avec aussi le pourcentage le plus élevé avec les Laurentides (10,4 %). Dans une moindre mesure, on remarque aussi l'importance relative des arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques (4,6 %) en Mauricie, avec seulement l'Abitibi-Témiscamingue qui montre une part plus importante (6,1 %). Les disciplines qui affichent une moindre importance relative en Mauricie en comparaison avec les autres régions sont les métiers d'art (0,2 %), le patrimoine, institutions muséales et archives (11,4 %) et l'enregistrement sonore/Cinéma et audiovisuel/Radio et télévision/Multimédia (2,9 %). À l'instar de l'ensemble du Québec, les bibliothèques représentent la plus grande part des dépenses en Mauricie (30,2 %), un niveau comparable aux autres régions du tableau 8.

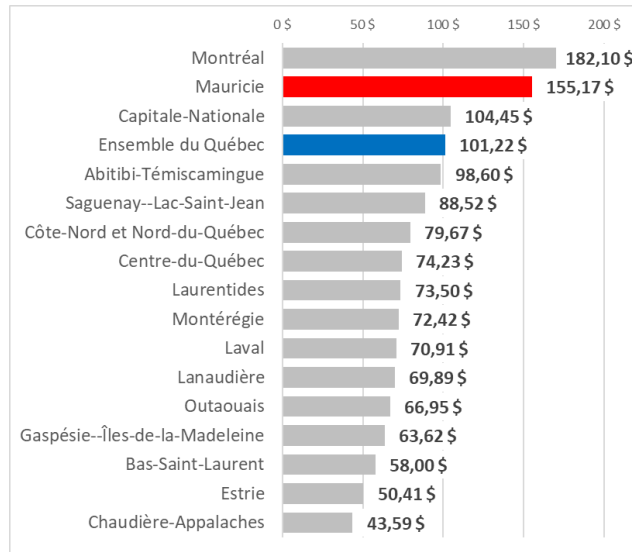
Tableau 8. Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la discipline, 2022-2023

	Mauricie	Ensemble du Québec	Ratio	Moyenne 10 régions	Saguenay-Lac-Saint-Laud	Lanaudière	Centre-du-Québec	Estrie	Bas-Saint-Laurent	Outaouais	Abitibi-Témiscamingu	Chaudière-Appalaches	Laurentides	Montréal
Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques	4,6 %	3,2 %	1,42	3,4 %	4,4 %	1,3 %	2,5 %	3,9 %	3,8 %	3,7 %	6,1 %	2,4 %	2,9 %	2,8 %
Arts visuels/Arts médiatiques	4,4 %	2,6 %	1,66	2,9 %	4,2 %	1,2 %	2,5 %	3,5 %	3,3 %	3,3 %	4,8 %	1,9 %	2,5 %	1,9 %
Métiers d'art	0,2 %	0,6 %	0,39	0,5 %	0,2 %	0,1 %	0,0 %	0,4 %	0,5 %	0,4 %	1,3 %	0,5 %	0,5 %	0,9 %
Arts de la scène	12,7 %	14,8 %	0,86	10,0 %	9,7 %	14,8 %	12,6 %	12,4 %	9,6 %	3,1 %	9,0 %	4,9 %	14,1 %	9,9 %
Théâtre / Musique et opéra / Danse	3,1 %	11,0 %	0,28	5,7 %	6,3 %	10,4 %	6,0 %	10,0 %	6,6 %	2,7 %	5,2 %	1,9 %	3,6 %	4,2 %
Variétés	9,6 %	3,8 %	2,52	4,3 %	3,4 %	4,3 %	6,7 %	2,5 %	3,0 %	0,4 %	3,8 %	3,0 %	10,4 %	5,7 %
Patrimoine, institutions muséales et archives	11,4 %	16,4 %	0,69	14,3 %	21,6 %	13,3 %	26,4 %	12,8 %	13,7 %	4,5 %	20,8 %	13,9 %	8,3 %	7,9 %
Bibliothèques	30,2 %	19,3 %	1,56	29,1 %	27,3 %	24,2 %	22,9 %	43,8 %	25,6 %	31,6 %	21,3 %	32,6 %	32,4 %	29,3 %
Livre et périodique	2,3 %	1,8 %	1,26	2,2 %	1,2 %	0,3 %	0,8 %	2,2 %	1,9 %	0,6 %	1,4 %	3,0 %	3,8 %	7,1 %
Enregistrement sonore/Cinéma et audiovisuel/Radio et télévision/Multimédia	2,9 %	16,8 %	0,17	6,0 %	3,9 %	4,1 %	3,9 %	4,7 %	10,2 %	5,3 %	5,3 %	2,5 %	5,0 %	15,4 %
Activités multidisciplinaires	17,0 %	8,3 %	2,04	10,6 %	9,9 %	10,6 %	9,8 %	6,5 %	8,8 %	20,0 %	14,7 %	9,3 %	10,1 %	6,6 %
Festivals et événements à caractère culturel	9,3 %	3,3 %	2,79	3,0 %	2,6 %	2,9 %	1,2 %	2,0 %	3,3 %	7,3 %	4,2 %	2,1 %	3,9 %	1,1 %
Autres activités multidisciplinaires	7,6 %	5,0 %	1,53	7,6 %	7,4 %	7,7 %	8,6 %	4,5 %	5,5 %	12,7 %	10,5 %	7,2 %	6,1 %	5,5 %
Autres activités culturelles	12,6 %	13,3 %	0,95	20,1 %	14,8 %	30,2 %	20,5 %	12,2 %	15,0 %	20,3 %	16,6 %	30,1 %	22,0 %	18,8 %
Autres	6,5 %	5,9 %	1,09	4,2 %	7,1 %	1,2 %	0,6 %	1,4 %	11,5 %	10,9 %	4,7 %	1,2 %	1,3 %	2,1 %

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture.

La figure 23 se concentre plus spécifiquement sur les dépenses en culture des municipalités, par région administrative en 2022 (dernières données disponibles). Les municipalités de la Mauricie ont dépensé 43,2 M\$ en 2022, soit un montant de 155,17 \$ par habitant ce qui place la région au 2^e rang parmi les RA.

Figure 23. Dépenses en culture des municipalités par habitant, 2022

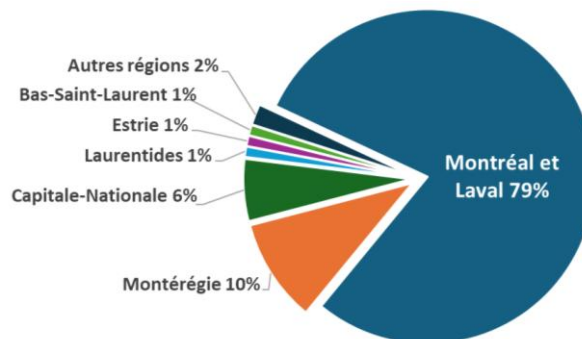


Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture.

3.7 Production cinématographique et télévisuelle

La figure 24 présente des données sur la valeur de la production cinématographique et télévisuelle québécoise indépendante de 2021-2022 à 2023-2024 par RA. Nous n'avons pas la donnée exacte pour la Mauricie, mais celle-ci entre dans la catégorie « Autres régions » avec 2 % de la production. Nous pouvons donc penser que la production cinématographique et télévisuelle québécoise indépendante est très marginale dans la région.

Figure 24. Répartition de la valeur de la production cinématographique et télévisuelle québécoise indépendante, de 2021-2022 à 2023-2024

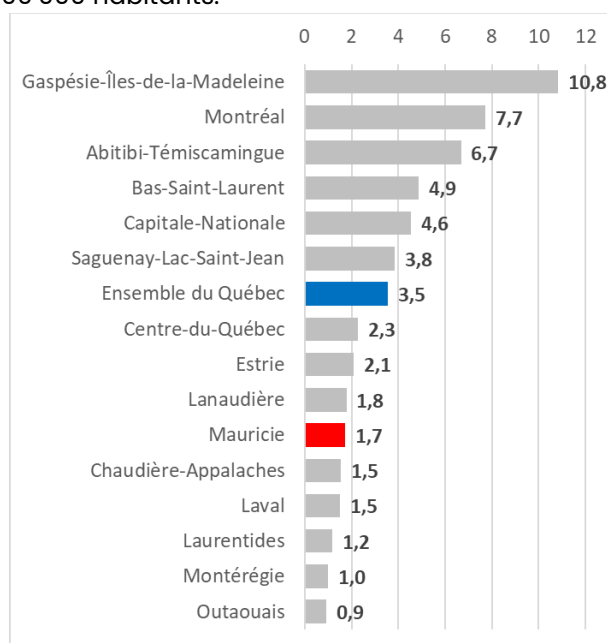


Source : Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec, édition 2025, Observatoire de la culture et des communications du Québec, basé sur des données de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) provenant du programme québécois de crédit d'impôt.

3.8 Statistiques du CALQ

La figure 25 présente des statistiques sur les organismes soutenus par le CALQ dans le domaine des arts de la scène (arts du cirque, arts multidisciplinaires, danse, musique, pluridisciplinaire et théâtre) pour la dernière année disponible 2022-2023. En Mauricie, cinq organismes sont soutenus par le CALQ, soit 1,7 organisme par 100 000 habitants, ce qui place la région au 10^e rang parmi les RA.

Figure 25. Nombre d'organismes en arts de la scène (arts du cirque, arts multidisciplinaires, danse, musique, pluridisciplinaire et théâtre) soutenus par le Conseil en arts et lettres du Québec (CALQ) en 2022-2023, par 100 000 habitants.



Source : Conseil en arts et lettres du Québec

3.9 Indice composite régional de vitalité culturelle

Sur la base des précédentes statistiques, nous compilons un indice composite régional de vitalité culturelle. Pour ce faire, nous prenons la moyenne du rang de chaque région pour les variables suivantes :

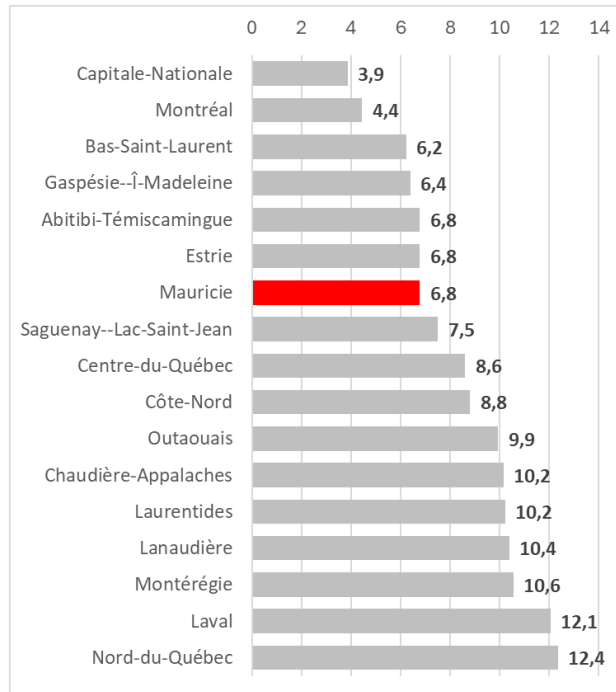
- Nombre de librairies agréées par 100 000 hab.
- Ventes de livres neufs des librairies par habitant (moyenne annuelle 2022 à 2024)
- Nombre de salles utilisées pour des représentations payantes en arts de la scène par 1 000 hab.
- Nombre de représentations payantes en arts de la scène par 1 000 hab.
- Assistance totale pour des représentations payantes en arts de la scène par hab.

- Taux d'occupation de l'assistance payante pour des représentations en arts de la scène
- Revenus de billetterie pour des représentations payantes en arts de la scène par 1 000 hab.
- Revenu moyen de billetterie par spectateur payant pour des représentations en arts de la scène
- Nombre d'établissements présentant des films par millions d'hab.
- Assistance des établissements cinématographiques par hab.
- Nombre de projections des établissements cinématographiques par hab.
- Nombre d'entrées par projection des établissements cinématographiques
- Taux d'occupation dans les cinémas
- Nombre d'institutions muséales par 10 000 hab.
- Fréquentation totale des institutions muséales par hab.
- Nombre de membres professionnels du Conseil des métiers d'art du Québec par 100 000 hab.
- Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise par 1 000 hab.
- Dépenses en culture des municipalités en services rendus par hab.

Cet indice offre donc un portrait de la vitalité culturelle de la région, sur la base de l'importance des actifs culturels d'une région (nombre d'institutions), de l'offre en arts et culture (nombre de représentations payantes en arts de la scène, nombre de projections, etc.), de la demande (chiffres de fréquentation, taux d'occupation, etc.), ainsi que des dépenses en arts et culture (dépenses de l'administration publique et des municipalités).

Puisque l'indice se base sur la moyenne du rang de chaque région, plus il est petit, plus il indique une vitalité culturelle forte. Cet indice composite régional de vitalité culturelle est présenté dans la figure 26 ci-dessous. La Mauricie arrive au 5^e rang sur les 17 RA avec un indice composite de 6,8., à égalité avec l'Estrie et l'Abitibi-Témiscamingue. Outre les deux grands centres culturels que sont Montréal et Québec, les seules régions non métropolitaines qui font mieux que la Mauricie sont le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine.

Figure 26. Indice composite régional de vitalité culturelle



Source : calculs de l'auteur. Moyenne du rang de 18 variables culturelles.

Bibliographie

- Americans for the Arts. (2023). Arts & Economic Prosperity 6 (AEP6).
- Belitski, M., & Desai, S. (2016). Creativity, entrepreneurship and economic development: city-level evidence on creativity spillover of entrepreneurship. *The Journal of Technology Transfer*, 41(6), 1354-1376.
- Brook, O., O'Brien, D., & Taylor, M. (2020). "There's No Way That You Get Paid to Do the Arts": Unpaid Labour Across the Cultural and Creative Life Course. *Sociological Research Online*, 25(4), 571-588.
- Cancellieri, G., Cappellaro, G., Turrini, A., Salido-Andres, N., Sanzo, M. J., Alvarez-González, L., . . . Pache, A.-C. (2018). *Social Innovation in Arts & Culture. Social Cohesion in Contexts of Culture-led Place Rejuvenation (1st Edition ed.)*. Routledge
- Chan, M., Ganiyu, I., Hidri, L., & Mahum, R. (2025). The economics of art and culture examines the financial impact and cultural value of creative industries. *Economic Modelling*, 143, 0264-9993.
- Conseil de l'Europe. (2017). *Cultural participation and inclusive societies - A thematic report based on the Indicator Framework on Culture and Democracy*.
- Conte, V. (2016, October 20-22, 2016). Tirana: Colour and art on the way to utopia. *Utopia(s) - Worlds and Frontiers of the Imaginary*, Lisbon, Portugal.
- CRE:HUB. (2017). *Policies for Cultural Creative Industries: The Hub for Innovative Regional Development*.
- Dion, Y. (2019). Les retombées économiques et les multiplicateurs régionaux au Québec. In M.-U. Proulx & M.-C. Prémont (Eds.), *La politique territoriale au Québec (1 ed., pp. 303-326)*. Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctv10qpxcd.18>
- Florida, R., Adler, P., & Mellander, C. (2017). The city as innovation machine. *Regional Studies*, 51(1), 86-96.
- Gerlitz, L., & Prause, G. K. (2021). Cultural and Creative Industries as Innovation and Sustainable Transition Brokers in the Baltic Sea Region: A Strong Tribute to Sustainable Macro-Regional Development. *Sustainability*, 13(17), 9742.
- Granda, R., & Machin-Mastromatteo, J. D. (2018). Medellín Library Parks : A model for Latin American libraries and urban equipment. *Information Development*, 34(2), 201-205.
- Huang, E. X., & Zou, X. (2023). How do CCIs contribute to regional innovation? *International Journal of Innovation Science*, 16(2), 320-337.
- Kalfas, D., Kalogiannidis, S., Ambas, V., & Chatzitheodoridis, F. (2024). Contribution of the Cultural and Creative Industries to Regional Development and Revitalization: A European Perspective. *Urban Science*, 8(2), 39.
- Laurin, F. (2018). Les facteurs d'attraction de la main-d'œuvre en Mauricie.

- Laurin, F., & Parent-Lamarche, A. (2022). Non-metropolitan Labour Attractiveness: When Place Branding Meets Employer Branding. Institut de recherche sur les PME (INRPM), Université du Québec à Trois-Rivières.
- Mejia Betancur, L. P. (2019). Les actions artistiques et culturelles comme outils de transformation socioculturelle en zones vulnérables de Medellín, Colombie (1980-2016) <http://www.theses.fr/2019USPCD050/document>
- OECD. (2018). Culture and local development - Background document.
- OECD. (2021). Economic and social impact of cultural and creative sectors: Note for Italy G20 Presidency Culture Working Group (OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Papers, Issue. OECD.
- Otte, H. (2019). Bonding or bridging? On art participation and social cohesion in a rural region of the Netherlands. *Poetics*, 76, 101355.
- Salvaggio, S. (2024). The Economic Impact of Cultural Institutions: Measuring the Value.
- Saucedo Estrada, H. (2022). Main theoretical approaches of the creative industries: From a meta-analytical orientation. *Revista de Investigaciones Universidad del Quindío*, 34, 371-383.
- Stern, M., & Seifert, S. (2017). The Social Wellbeing of New York City's Neighborhoods: The Contribution of Culture and the Arts.
- Vincent-Lancrin, S. (2019). Fostering Students' Creativity and Critical Thinking: What it Means in School (*Educational Research and Innovation*, Issue).

Annexe : tableaux et figures supplémentaires

Tableau A1. Part de chaque secteur d'activité en pourcentage du PIB au Québec, 2023.

Secteur d'activité (classification SCIAN)	Poids (% du PIB)	Rang
Finance et assurances, services immobiliers	17,1%	1
Soins de santé et assistance sociale	8,8%	2
Administrations publiques	7,9%	3
Services professionnels, scientifiques et techniques	7,5%	4
Construction	7,3%	5
Commerce de détail	5,6%	6
Commerce de gros	5,6%	7
Services d'enseignement	5,5%	8
Transport et entreposage	5,0%	9
TOTAL Arts, spectacles et loisirs, Industrie de l'information et industrie culturelle	3,4%	10
Services publics	2,8%	11
Industrie de l'information et industrie culturelle	2,6%	12
Services administratifs, services de soutien	2,5%	13
Extraction minière, exploitation en carrière	2,2%	14
Fabrication de matériel de transport	2,2%	15
Autres services	2,1%	16
Hébergement et services de restauration	2,0%	17
Fabrication d'aliments	1,6%	18
Première transformation des métaux	1,4%	19
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1,4%	20
Cultures agricoles et élevage	1,0%	21
Fabrication de produits métalliques	1,0%	22
Fabrication de machines	1,0%	23
Fabrication de produits chimiques	0,9%	24
Fabrication de produits en bois	0,8%	25
Arts, spectacles et loisirs	0,8%	26
Fabrication du papier	0,7%	27
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	0,7%	28
Fabrication de boissons et de produits du tabac	0,5%	29
Fabrication de produits informatiques et électroniques	0,5%	30
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	0,4%	31
Fabrication de produits minéraux non métalliques	0,4%	32
Fabrication de meubles et de produits connexes	0,4%	33
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	0,4%	34
Activités diverses de fabrication	0,3%	35
Impression et activités connexes de soutien	0,2%	36
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	0,2%	37
Foresterie et exploitation forestière	0,1%	38
Usines de textiles et de produits textiles	0,1%	39
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	0,1%	40
Pêche, chasse et piégeage	0,1%	41

Source : Institut de la statistique du Québec, Produit intérieur brut aux prix de base par industrie, statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/2299.

Tableau A2. Nombre d'emplois et part de l'emploi total par secteur d'activité au Québec, 2024

Secteur d'activité (classification SCIAN)	Emplois	Parts (%)	Rang
Commerce	635 531	15,6 %	1
Soins de santé et assistance sociale	550 319	13,5 %	2
Services d'enseignement	362 554	8,9 %	3
Administrations publiques	300 014	7,4 %	4
Services professionnels, scientifiques et techniques	275 886	6,8 %	5
Services d'hébergement et de restauration	269 488	6,6 %	6
Construction	243 576	6,0 %	7
Transport et entreposage	175 482	4,3 %	8
Finance et assurances	173 898	4,3 %	9
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	161 075	4,0 %	10
Autres services (sauf les administrations publiques)	135 238	3,3 %	11
Arts, spectacles et loisirs + Industrie culturelle	100 825	2,5 %	12
Fabrication d'aliments	63 897	1,6 %	13
Fabrication de matériel de transport	56 626	1,4 %	14
Services immobiliers et services de location et de location à bail	55 168	1,4 %	15
Fabrication de produits métalliques	47 699	1,2 %	16
Fabrication de machines	37 303	0,9 %	17
Services publics	31 211	0,8 %	18
Fabrication de produits en bois	29 484	0,7 %	19
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	27 838	0,7 %	20
Gestion de sociétés et d'entreprises	26 556	0,7 %	21
Fabrication de produits chimiques	23 132	0,6 %	22
Fabrication de meubles et de produits connexes	21 243	0,5 %	23
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	20 779	0,5 %	24
Fabrication du papier	18 102	0,4 %	25
Première transformation des métaux	17 905	0,4 %	26
Activités diverses de fabrication	15 287	0,4 %	27
Fabrication de produits informatiques et électroniques	14 637	0,4 %	28
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	13 473	0,3 %	29
Fabrication de produits minéraux non métalliques	13 352	0,3 %	30
Fabrication de boissons et de produits du tabac	10 878	0,3 %	31
Impression et activités connexes de soutien	10 525	0,3 %	32
Foresterie, exploitation et soutien	9 701	0,2 %	33
Fabrication de vêtements	7 759	0,2 %	34
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	3 641	0,1 %	35
Usines de produits textiles	2 955	0,1 %	36
Usines de textiles	2 398	0,1 %	37
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	860	0,0 %	38

Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0202-01. emploi selon l'industrie, données annuelles. Statistique Canada. Tableau 14-10-0202-01 Emploi selon l'industrie, données annuelles.

Tableau A3. Répartition des répondants par discipline et sous-discipline

Arts de la scène	68
Animation	18
Arts du cirque	4
Chanson	18
Conte	13
Danse	9
Humour	1
Improvisation	5
Magie	0
Mise en scène / Scénographie / Conception acrobatique	9
Musique	24
Performance	13
Théâtre	11
Travailleur-euse culturel-le / Services techniques en arts de la scène	9
Production et/ou diffusion de spectacles	13
Marionnettes	3
Autre – Arts de la scène	9
Arts médiatiques et médias	37
Art numérique et technologique	15
Cinéma	15
Conception de jeux vidéo	0
Télévision	7
Vidéo	14
Autre – Arts médiatiques et médias (veuillez préciser)	11
Arts visuels	70
Animation	10
Caricature	0
Design	8
Estampe	17
Galerie d'art	11
Illustration	19
Installation	18
Lieu d'exposition	15
Maquillage corporel	3
Métiers d'art	19
Peinture	26
Photographie	19
Sculpture	20
Travailleur-euse culturel-le	12
Autre – Arts visuels (veuillez préciser)	15
Développement	26
Organisme de formation de défense ou de promotion	4
Organisme œuvrant en milieu municipal rural	11
Organisme œuvrant en milieu municipal urbain	15
Autre – Développement (veuillez préciser)	2

Littérature	45
Conte	11
Écriture dramatique	6
Édition	6
Essai	4
Littérature jeunesse	11
Nouvelle	11
Poésie	20
Roman	14
Scénarisation	5
Travailleur-euse culturel.le	5
Animation	12
Librairies / Points de vente de périodiques	1
Autre – Littérature (veuillez préciser)	7
Métiers de la culture	41
Architecture	0
Animation	8
Design	1
Enseignement	14
Gérance	0
Graphisme	9
Illustration	6
Médias et communications	11
Médiation	8
Photographie	9
Travailleur-euse culturel.le	8
Service d'enregistrement	4
Agence d'artistes / Agence de <i>casting</i>	2
Autre – Métiers de la culture (veuillez préciser)	8
Muséologie	14
Centre d'exposition	9
Centre d'interprétation	2
Lieu historique	4
Musée	7
Travailleur.e culturel.le	2
Autre – Muséologie (veuillez préciser)	1
Patrimoine	8
Animation en patrimoine	8
Association	1
Centre de conservation	1
Fondation	0
Historien-ne	0
Paroisse	1
Société historique	4
Bâtiment patrimonial / Lieu historique	3
Autre – Patrimoine	7

Autres	1
Détaillants de produits culturels	2
Organisateur-trice d'événements culturels	17
Établissements d'enseignement et de formation	3

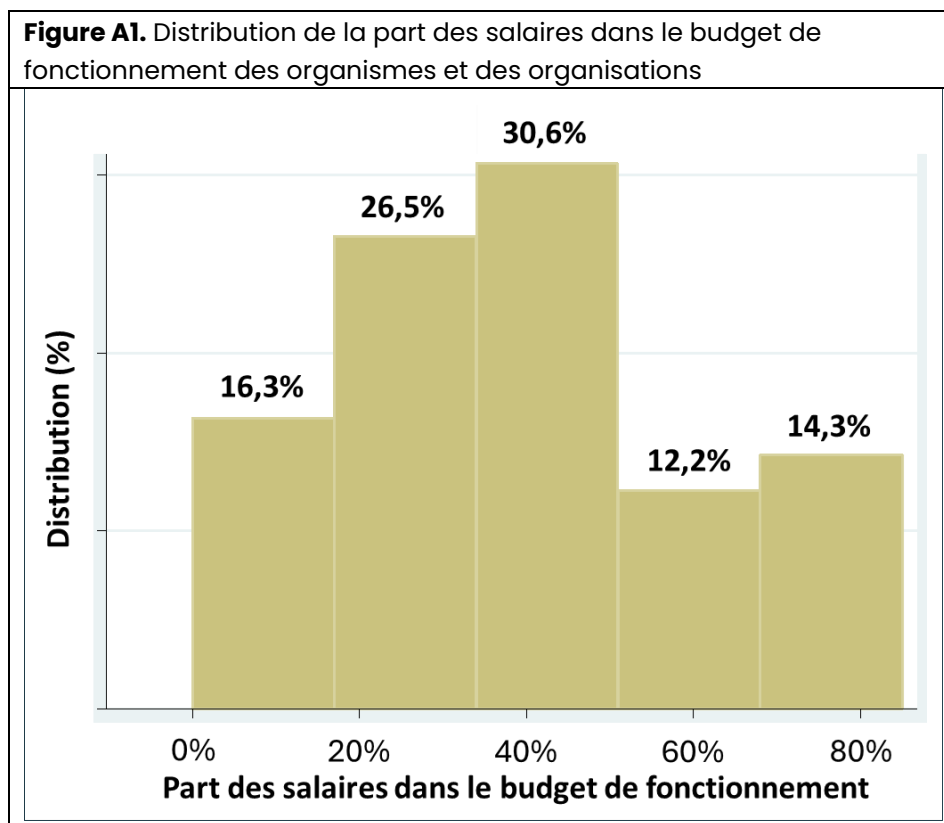


Tableau A4. Importance de diverses dépenses dans le budget des répondants de l'enquête, sur une échelle moyenne de zéro (Aucune importance) à 5 (Très important), en ordre décroissant

	Échelle moyenne
Services de télécommunications (téléphone, internet, etc.) / Traitement et hébergement de site internet et de données en ligne (infonuagique)	2,47
Ordinateurs et matériel informatique (ordinateur, écran, souris, manette, clavier, disque dur, clé USB, etc.)	2,40
Loyer et hypothèque / Services immobiliers	2,24
Logiciels et applications (achat ou abonnement) / Conception de systèmes informatiques	2,05
Adhésions et frais de représentation	1,99
Énergie	1,98
Services financiers et assurances	1,94
Services d'impression, imprimeries et fabrication d'enseignes	1,90

Matériel et fournitures d'arts et de graphisme (peinture, acrylique, encre, crayons et pastels, pinceaux et outils pour peindre, marqueurs et stylos, toiles et support, papier spécial, vernis et résine, linogravure et sérigraphie, aérographie, etc.)	1,87
Fournitures de bureau diverses	1,85
Services professionnels divers (comptabilité, juridique, conseils en gestion, etc.)	1,73
Production, promotion et diffusion de spectacles	1,68
Déplacement: avion, train, autobus, taxi, location de voiture	1,67
Équipements, appareils et fournitures pour la production vidéo, photographique et cinématographique (caméra, appareil photo, appareil vidéo, pellicule, filtre d'objectif, fils et câble de raccordement, trépied, etc.)	1,66
Matériel et fournitures diverses de quincaillerie	1,58
Achat de publicités, de publipostage, de distribution de matériel publicitaire, d'affichage	1,54
Artistes en arts visuels ou en arts médiatiques	1,54
Services professionnels de design graphique (graphisme, illustration, infographie, mise en page de document, etc.)	1,53
Hébergements et hôtels	1,45
Location de salles et de lieux de diffusion	1,41
Entretien du bâtiment	1,40
Équipements, appareils et fournitures pour la production audio (haut-parleur, synthétiseur modulaire, console de mixage, moniteur de studio, casque d'écoute, microphone, lecteur numérique, câbles de raccordement, enregistreur, amplificateur et préamplificateur, etc.)	1,35
Matériel, appareils et fournitures d'éclairage (lampe, ampoule, projecteur, accessoire d'éclairage, éclairage de scène ou architectural, etc.) et de matériel électrique (transformateur, disjoncteur, fusible, interrupteur, panneau électrique, fils et câble électrique, gradateur, etc.)	1,32
Matière brute: métaux et minéraux (acier, fer, aluminium, verre, ciment, béton, gypse, céramique, pierre, granite, etc.), plastique (plaque, feuille, bille, polystyrène, etc.), caoutchouc et bois	1,30
Livres, périodiques et journaux	1,28
Musicien-nes et chanteur-euses	1,26
Transport de matériel, de marchandises et d'objets	1,23
Production de films et de vidéos, services d'enregistrements vidéo / Services photographiques	1,21
Travailleur.e culturel.le / Services techniques en arts de la scène / Conception de son et d'éclairage	1,19
Services postaux, messageries et services de messagers	1,19
Formation du personnel	1,16
Droits d'auteurs	1,14
Services de restauration, traiteurs, alimentation (dépenses professionnelles)	1,08
Outils et outils-machines (couteau, scie, perçage, fraisage, gravure, sablage, moulage, laminage, vissage, etc.)	1,06
Location de matériel et d'équipement sonore, de matériel et d'équipement d'éclairage	1,01
Médiation culturelle / Services d'animation culturelle, animation de patrimoine, guides-animateur-rices	0,98
Commandites et dons	0,94
Services d'enregistrements sonores et production sonore	0,93
Achat de matériel promotionnel ou d'objets pour boutique-cadeau (tasses et verres, t-shirts et chandails, casquettes, porte-clés, etc.)	0,93

Instruments de musique, accessoires et fournitures connexes (feuilles de musique et partitions, lutrin, métronome, etc.)	0,90
Réparation et entretien / Services de nettoyage et de ménage	0,89
Location de matériel et d'équipement pour la production vidéo, photographique et cinématographique	0,80
Acteurs-rices, danseur-euses, acrobates	0,75
Achat de textiles	0,74
Achat d'enregistrements sonores et de musique	0,73
Artistes et artisan-es en métiers d'art / Achat d'œuvres des métiers d'art	0,73
Concepteur-rices et metteur-euses en scène de spectacles / Scénographes / Concepteur-rices acrobatiques / Chorégraphes	0,70
Services d'entreposage	0,64
Cosmétiques, maquillage et produits personnels	0,62
Agence de publicité et service de relations publiques	0,60
Matériel et objets de décoration ou d'ornement	0,60
Location de matériel, de décoration et équipement pour événement (chaises, tables, nappes, assiettes et coutellerie, etc.)	0,56
Conception de costumes / Designers de mode / Achat de vêtements pour des costumes	0,46
Aménagement paysager et déneigement	0,45
Service de traduction	0,44
Services d'animation d'événement et DJ / Services d'organisation d'événement	0,43
Agence et représentation d'artistes / Agence de <i>casting</i>	0,39
Location de meubles et de décors	0,36
Location de costumes	0,32
Services de conseils scientifiques et techniques / Commandite de recherche ou partenariats avec un cégep, une université ou un centre de recherche	0,28
Humoristes	0,27
Matériel de conservation pour musées	0,23
Services de génie, d'architecture, de dessin technique	0,18